Bilan 2002

écoquartier

Le programme d'action environnementale des arrondissements de Montréal

Montréal

Le programme Éco-quartier:
Bilan 2002

1er avril au 31 décembre 2002

Ville de Montréal
Service des infrastructures et de l'environnement
Direction de l'environnement
Division de la planification environnementale

Le contenu de cette publication a été réalisé par le Service des infrastructures et de l'environnement, Direction de l'environnement, Division de la planification environnementale de la Ville de Montréal.

Coordination:
Diane André

Rédaction:
Jean-François Lesage
Danielle Fortin
Sylvie Mayer

Relecture et commentaires:
Diane André

Participation à la relecture:
Sylvie Federico

Mise en page:
Jean-François Lesage
Nicole Chamberland

Sous la supervision de:
Chantal I. Gagnon

Conception graphique:
Page couverture: Ville de Montréal Studio multimédia
Coordination: Jacques Tremblay

Conception de la base de données Gestionnaire Éco-quartier:
Marc Gagnon

Conception de la carte des arrondissements :
Marc Rainville

Évaluation des retombées socio-économiques des réalisations Éco-quartiers 2002, novembre 2003.
Léger Marketing
Des extraits de ce rapport se retrouvent dans le Bilan, notamment aux sections 2.2, 2.3, 3.2, 4.1, 4.6, 4.7, 4.8, 4.9.

© Ville de Montréal
Dépôt légal, 3e trimestre 2003
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-7647-0345-7

Imprimé sur papier recyclé, 100 % post-consommation.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 1

LE PROGRAMME ÉCO-QUARTIER 3
1.1 Présentation du programme 3

MÉTHODOLOGIE DU BILAN 5
2.1 Gestionnaire Éco-quartier 5
2.2 Auprès des organismes 5
2.3 Auprès des gestionnaires en arrondissement 6

ENCADREMENT ET GESTION DU PROGRAMME 7
3.1 Réorganisation municipale : prise en charge de la responsabilité de la gestion du programme Éco-quartier par les arrondissements 7
3.2 Témoignage des gestionnaires 8
3.2.1 Le rôle des gestionnaires en arrondissement 8
3.2.2 Forces et faiblesses des Éco-quartiers 9
3.2.3 Perception de l'année 2002 pour les Éco-quartiers des arrondissements 11
3.2.4 Les réalisations des Éco-quartiers pour l'année 2002 12
3.2.5 L'avenir des Éco-quartiers 15
3.2.6 Les priorités 17
3.2.7 Ensemble des solutions proposées 18

PRINCIPALES RÉALISATIONS 21
4.1 Les constats 21
4.2 Les activités réalisées 23
4.3 Investissement du milieu 25
4.4 Intégration des immigrants en français 25
4.5 Les communautés ethnoculturelles : un actif au sein des Éco-quartiers 27
4.6 Le partenariat 28
4.7 Les emplois 29
4.8 Les sources de financement externes 31
4.9 La formation 33

PORTRAIT DES ARRONDISSEMENTS 35
Ahuntsic-Cartierville (A-C) 37
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (CDN–NDG) 41
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve (M–H-M) 45
Plateau-Mont-Royal (P-M-R) 49
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est (RDP–PAT–ME) 53
Rosemont–La Petite-Patrie (R–La P-P) 57
Sud-Ouest (S-O) 61
Ville-Marie (V-M) 65
Villeray–St-Michel–Parc-Extension (V–St-M–P-E) 69
Portrait type d'un Éco-quartier 73

Annexe 1 75

Liste des tableaux et graphiques

3.1 Les principales forces et faiblesses des Éco-quartiers 10
3.2 Liste des meilleures réalisations des Éco-quartiers par arrondissement, selon les gestionnaires 14
3.3 Perceptions des gestionnaires des Éco-quartiers en arrondissement à l'égard des perspectives des Éco-quartiers 16
3.4 L'action à poser en priorité 18
3.5 Les solutions formulées par les gestionnaires en arrondissement 20
4.1 Données sur l'investissement du milieu de 1998 à 2002 25
4.2 Données sur la présence des communautés ethnoculturelles de 1998 à 2002 27
4.3 Données sur la création d'emplois dans le programme de 1998 à 2002 30
4.4 Évolution de l'emploi depuis 1998 30
4.5 Données relatives à la situation de l'emploi à l'intérieur du programme Éco-quartier, en 2001 et 2002 31
4.6 Sources et montants du financement extérieur de 1998 à 2002 32
4.7 Évolution du taux de réussite des demandes de financement depuis 2000 33
4.8 Données relatives à la formation, de 2000 à 2002 34

AVANT-PROPOS

La Ville de Montréal est fière de vous présenter *Le programme Éco-quartier : Bilan 2002* qui témoigne encore une fois de l'engagement, de la créativité et de l'efficacité des personnes oeuvrant dans le réseau des Éco-quartiers. Comme vous le constaterez, le bilan de cette année dresse, entre autres, un portrait des réalisations par arrondissement agrémenté d'un album de photos illustrant l'excellent travail réalisé.

Ainsi, grâce à la collaboration des Éco-quartiers et à la participation des citoyens aux programmes verts, la Ville de Montréal atteint des objectifs de récupération intéressants dans la gestion des matières résiduelles. Nous devons souligner aussi la contribution des arrondissements qui sont plus présents que jamais dans le programme Éco-quartier. En effet, depuis 2002, ils sont responsables de la gestion de ce programme sur leur territoire. Leur coordination du programme Éco-quartier et leur suivi favorisent un meilleur service de proximité pour les citoyens.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Alan DeSousa, CA
Membre du Comité exécutif
Responsable du développement durable

LE PROGRAMME ECO-QUARTIER

1.1 Présentation du programme

Programme d'action environnementale de la Ville de Montréal, Éco-quartier offre un soutien financier à des organismes communautaires désirant réaliser des activités reliées à la propreté, à la réduction à la source, au réemploi et au recyclage (3R), à l'embellissement et à l'amélioration du patrimoine végétal de districts montréalais. L'organisme ainsi chargé de promouvoir le programme dans son milieu a l'initiative des moyens qu'il utilise pour sensibiliser, informer et mobiliser les citoyens de son district. Ce programme table sur l'effet multiplicateur de l'action de chacun des organismes. Les objectifs du programme Éco-quartier sont:

- Ancrer l'éco-civisme dans les habitudes de vie des Montréalais;
- Susciter la prise en charge des préoccupations environnementales par les citoyens;
- Améliorer la propreté des quartiers montréalais;
- Réduire les quantités de déchets qui vont à l'enfouissement et augmenter la participation aux collectes sélectives;
- Inciter les citoyens à participer aux programmes verts de la Ville de Montréal;
- Améliorer la qualité visuelle du paysage urbain;
- Améliorer le patrimoine végétal de Montréal;
- Contribuer à la création d'emplois et à la réinsertion au travail.

Pourquoi le programme Éco-quartier ?

- Éco-quartier privilégie la communication auprès des citoyens. Il est devenu l'interface de la Ville auprès du citoyen en matière d'environnement;
- Éco-quartier encourage des organismes voués à l'environnement à multiplier les actions environnementales dans leur milieu;
- Éco-quartier investit dans l'avenir puisqu'il table sur des changements de comportement;
- Éco-quartier fait fructifier les rendements des programmes municipaux;

- Éco-quartier complète les services municipaux liés à la gestion des matières résiduelles et sera un atout important pour atteindre les objectifs de la *Politique de gestion des matières résiduelles 1998-2008*;
- Éco-quartier multiplie, au niveau financier, les investissements de la Ville par ses retombées socio-économiques dans les arrondissements;
- Éco-quartier développe des stratégies différenciées selon les clientèles;
- Éco-quartier crée des emplois et permet aux jeunes de développer une expertise dans le domaine de l'environnement;
- Éco-quartier est un programme riche de 8 années de mise en oeuvre.

MÉTHODOLOGIE DU BILAN

2.1 Gestionnaire Éco-quartier

La Direction de l'environnement du Service des infrastructures et de l'environnement de la Ville de Montréal est responsable de la rédaction du bilan annuel du programme Éco-quartier. Pour ce faire, la Division de la planification environnementale gère une base de données, le Gestionnaire Éco-quartier ou Geq, qui sert autant aux organismes pour compléter leur rapport annuel, aux arrondissements pour le suivi des organismes, qu'à la Division pour la compilation et le traitement des données permettant de rédiger le présent bilan.

Le Bilan Éco-quartier 2002 couvre une période de 9 mois allant du 1er avril au 31 décembre 2002 puisque les précédentes conventions liant les Éco-quartiers à la Ville étaient effectives d'avril à mars de l'année suivante. Ces paramètres ont été ramenés par les arrondissements du 1er janvier au 31 décembre de la même année afin d'avoir des conventions respectant le calendrier ainsi que l'exercice budgétaire des arrondissements de la Ville.

Par ailleurs, la Division de la planification environnementale a mandaté la firme Léger Marketing afin d'évaluer les retombées socio-économiques du programme Éco-quartier pour l'année 2002 auprès des organismes et des gestionnaires responsables du programme dans les arrondissements.

L'enquête a été réalisée en deux phases : la première a été effectuée auprès des organismes promoteurs et la deuxième auprès des gestionnaires en arrondissement.

2.2 Auprès des organismes

La première phase consistait à administrer un questionnaire préalablement fourni par la Ville de Montréal aux 33 organismes responsables des Éco-quartiers en arrondissement. Dans le but de permettre des comparaisons avec les années antérieures, la firme Léger Marketing a travaillé avec le même questionnaire que celui qui a été utilisé par les années passées. La

liste des personnes à contacter a également été fournie par la Ville de Montréal. Le questionnaire a été informatisé dans le logiciel *Interviewer* afin de permettre les compilations et le traitement statistique. Une version en format papier a été acheminée par voie postale aux 33 organismes ciblés. Les responsables avaient préalablement été avisés qu'ils recevraient par la poste un questionnaire et qu'un professionnel de Léger Marketing les rencontrerait par la suite afin de valider les réponses au questionnaire.

Les responsables des 33 organismes ciblés ont tous été rencontrés individuellement et la durée de l'entrevue variait de une heure à une heure et demie. À la fin de chaque journée d'entrevues, les questionnaires dûment remplis étaient rapportés au central téléphonique de Léger Marketing. Toutes les données provenant des questionnaires ont ensuite été saisies sur *Interviewer* puis traitées et analysées. Les entrevues auprès des organismes ont débuté le 8 septembre et se sont terminées le 3 novembre 2003.

2.3 Auprès des gestionnaires en arrondissement

Les gestionnaires de chacun des neuf arrondissements responsables du programme Éco-quartier en 2002 ont été rencontrés. Au total, neuf gestionnaires ont livré les informations recherchées et exprimé leurs opinions par le moyen d'entrevues en profondeur. Un guide d'entrevue, produit par Léger Marketing, a servi de base aux entrevues qui ont duré une heure en moyenne. Ce guide d'entrevue était composé essentiellement de questions à développement. Précisons que les gestionnaires rencontrés occupaient des postes d'agents de recherche, de directeurs, de chefs de division ou de chefs de section.

Lors de l'entrevue, les propos étaient enregistrés sur bande audio et par la suite, les informations recueillies étaient transcrites sous forme de compte rendu. Comme l'information était de nature qualitative, il n'y a pas eu de traitement statistique de ces informations. Les données présentées dans cette section du rapport reflètent les opinions et les perceptions des gestionnaires telles qu'elles ont été exprimées pendant les entrevues. Aussi, elles doivent être reçues avec leurs limites et ne doivent surtout pas être interprétées comme une fin en soi. Ces constatations sont le reflet de personnes précises, en réponse à des questions spécifiques, à un moment défini dans le temps.

ENCADREMENT ET GESTION DU PROGRAMME

3.1 Réorganisation municipale : prise en charge de la responsabilité de la gestion du programme Éco-quartier par les arrondissements

Depuis 1997, les régions et la Ville centrale se partageaient l'encadrement et la gestion du programme Éco-quartier. La charte à la base de la création de la nouvelle Ville confie la responsabilité de la gestion et de l'encadrement entièrement aux arrondissements. La Ville centrale, par l'intermédiaire de la Direction de l'environnement du Service des infrastructures et de l'environnement, veille aux grandes orientations (mission et objectifs généraux) et rédige un bilan des réalisations. L'identification des priorités locales, le mode de fonctionnement, l'ajustement de la programmation, l'attribution du soutien financier, l'approbation du plan d'action et des prévisions budgétaires relèvent des gestionnaires en arrondissement.

Le programme est implanté dans les neuf arrondissements qui correspondent au territoire de l'ancienne Ville de Montréal. Un projet d'extension du programme à l'ensemble des 27 arrondissements est en discussion dans l'administration municipale.

Les arrondissements adaptent graduellement le programme Éco-quartier aux réalités de leur territoire, aux besoins de leur population et à leur capacité et leur mode de gestion. Aussi, la responsabilité du programme a migré dans deux arrondissements de la Direction des travaux publics à celle de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. L'unité territoriale qui était le district électoral n'est plus nécessairement l'unité de desserte.

Le présent bilan correspond à la première année de prise en charge complète de la gestion du programme Éco-quartier par les arrondissements. C'est pourquoi une partie du bilan est consacré à leur témoignage.

3.2 TÉMOIGNAGE DES GESTIONNAIRES

3.2.1 Le rôle des gestionnaires en arrondissement

De manière générale, la place qu'occupent les Éco-quartiers parmi les responsabilités des gestionnaires varie beaucoup d'un arrondissement à l'autre. Les quatre agents de recherche dédiés à la gestion du programme Éco-quartier de leur arrondissement (Côte-des-Neiges─Notre-Dame-de-Grâce, Mercier─Hochelaga-Maisonneuve, Plateau-Mont-Royal et Villeray─Saint-Michel─Parc-Extension) sont en mesure d'assurer le meilleur suivi et encadrement aux Éco-quartiers. Par contre, dans les autres arrondissements, le gestionnaire du programme Éco-quartier doit gérer de nombreux autres dossiers. Dans ces cas, la place des Éco-quartiers dans l'échelle des priorités peut se retrouver assez loin derrière d'autres dossiers et, par conséquent, un manque de suivi et d'encadrement peut s'en ressentir.

Toutefois, dans les cinq arrondissements où il n'y avait pas d'agent de recherche responsable des Éco-quartiers, quatre gestionnaires ont reconnu que les organismes Éco-quartiers de leur arrondissement étaient suffisamment fiables et expérimentés pour pouvoir fonctionner dans ces conditions. L'encadrement, le suivi et le soutien, même réduits, qu'ils pouvaient leur accorder permettaient d'atteindre les objectifs et de corriger le tir en cas de dérapage. Plusieurs d'entre eux souhaiteraient cependant qu'un contrôle plus étroit soit exercé.

Un seul arrondissement semble problématique sur ce point et il s'agit de l'arrondissement Ville-Marie où la gestion du programme est passée de la Direction des travaux publics à celle de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. Avec le départ de l'agent de recherche qui gérait les Éco-quartiers de cet arrondissement et le temps de nommer un nouveau gestionnaire, il semble que la situation de ces Éco-quartiers ait été particulièrement difficile.

3.2.2 Forces et faiblesses des Éco-quartiers

« Ce sont des organisateurs-nés, c'est incroyable de les voir aller, ils font beaucoup avec très peu… Pour eux, l'environnement, c'est leur raison de vivre. Ils en mangent.»

Que ce soit d'un point de vue général ou en se référant à leur arrondissement, la majorité des gestionnaires en arrondissement sont positifs à l'endroit du programme Éco-quartier. Après avoir dressé la liste des points forts et des points faibles, la plupart s'entendent pour dire que, tout compte fait, le bilan est positif, compte tenu des progrès réalisés en dépit du climat d'insécurité dans lequel les Éco-quartiers ont travaillé en 2002.

Les principales forces des Éco-quartiers résident dans les qualités professionnelles et personnelles des gens qui y travaillent : ce sont des personnes très motivées, expérimentées, souvent très qualifiées. De plus, parmi les forces attribuables aux spécificités du programme, l'implantation dans le milieu et le contact direct avec les citoyens de chaque quartier donnent une crédibilité et une excellente connaissance des besoins du milieu. La stabilité des coordonnateurs et des équipes en dépit des incertitudes quant à la pérennité du programme constitue une autre force des Éco-quartiers.

La plus grande faiblesse des Éco-quartiers, selon une majorité de gestionnaires du programme en arrondissement, se situe dans l'absence de continuité et l'incertitude quant à la poursuite du programme. Cette condition entraîne un roulement de personnel, une perte d'expertise, en plus d'une incapacité pour planifier des projets à long terme. Aussi, le manque général de communication entre les Éco-quartiers, qui travaillent souvent de façon isolée voire individualiste, a été soulevé par plusieurs gestionnaires.

Le tableau 3.1 de la page suivante dresse la liste de l'ensemble des forces et des faiblesses telles que les perçoivent les gestionnaires du programme Éco-quartier en arrondissement.

Tableau 3.1

Les principales forces et faiblesses des Éco-quartiers

Forces	Faiblesses
En ce qui concerne le programme	***En ce qui concerne le programme***
+ **L'implantation dans le milieu, contact direct avec la population, proximité avec les citoyens**	– **La dépendance à la Ville**. À cause de l'insuffisance grandissante des ressources financières, plusieurs passent plus de temps à faire des demandes de subvention qu'à travailler à leurs priorités
+ **Capacité d'aller chercher du financement**. La subvention de la Ville sert de point de départ, donne la crédibilité pour aller chercher plus et certains réussissent très bien	– **Manque de continuité,** roulement et perte d'expertise à cause de l'incapacité de donner des salaires et des conditions de travail convenables
+ **Excellents résultats à peu de frais**	– Manque de moyens d'évaluation des impacts réels de leur action
+ Capacité de fonctionner avec de grands organismes, bien structurés et en mesure de fournir un bon support	– Incapacité de proposer des projets à long terme
+ Crédibilité que confèrent le fait d'être issu du quartier et le statut de non-fonctionnaire : ils sont perçus comme du côté des citoyens	***En ce qui concerne les gens impliqués dans les Éco-quartiers***
+ Le plan d'action axé sur le recyclage	– Manque de sensibilisation à des problèmes sociaux : les approches devraient être plus adaptées aux différentes classes sociales, aux degrés de difficulté des populations et aux quartiers
+ Capacité d'amener les citoyens à prendre en main leur milieu de vie	***Les aspects organisationnels***
+ Très formateur pour les jeunes collaborateurs, stagiaires et bénévoles	– **Manque de structures, d'organisation, surtout en ce qui concerne les petits organismes**
En ce qui concerne les gens impliqués dans les Éco-quartiers	– **Manque d'échange et de communication**
+ **Bonne connaissance du milieu physique et social et des besoins des citoyens de l'arrondissement**	– Les petits organismes fonctionnent souvent de façon individualiste
+ Leur volonté, leur capacité de mobiliser la population	– Perte d'énergie et de moyens à cause du manque de mise en commun des efforts entre les Éco-quartiers d'un même arrondissement et entre l'ensemble des Éco-quartiers
+ Leur dynamisme : ils ont réussi de belles réalisations malgré un contexte difficile	– Beaucoup d'énergie perdue à cause de l'insécurité et des changements de gestion
+ Leur qualité professionnelle, leurs compétences, plusieurs sont diplômés, très qualifiés et ont une expertise importante	– À cause des faibles ressources, difficulté de recrutement et d'autofinancement
+ Leur motivation et leur disponibilité : ils sont souvent idéalistes, croient en la cause environnementale et aussi, ils ne comptent pas leurs heures, ils sont dévoués	– Manque d'outils, de ressources financières et humaines
+ Qualités d'organisateurs	– Manque de connaissances pour l'administration, faiblesse sur le plan administratif
Les aspects organisationnels	– Manque d'efficacité, parfois, lorsqu'ils s'engagent dans un dossier en négligeant les priorités
+ **Stabilité générale des coordonnateurs et des membres qui composent les Éco-quartiers**	
+ Souplesse, malléabilité et capacité d'adaptation	
+ Capacité de fonctionner dans l'insécurité, de composer avec l'incertitude	
+ Les Éco-quartiers donnent le maximum avec un minimum de moyens	

Note : Le caractère gras indique les points qui ont été mentionnés par plusieurs gestionnaires.

3.2.3 Perception de l'année 2002 pour les Éco-quartiers des arrondissements

De façon généralisée, l'année 2002 est perçue par les gestionnaires des Éco-quartiers en arrondissement comme une année charnière. Que ce soit en raison des restructurations administratives occasionnées par la fusion municipale ou de la poursuite du travail des Éco-quartiers dans des conditions précaires, 2002 a été difficile et pourtant fertile. La liste des premiers mots exprimés spontanément par les gestionnaires en évoquant les Éco-quartiers en 2002 témoigne bien de cette idée :

- Soutien de la Ville (absent) (V-M)
- Continuité (A-C)
- Changement (CDN—NDG)
- Services à la population (S-O)
- Continuité (S-O)
- Éclatement (V—St-M—P-E)
- Transition (R—La P-P)
- Regroupement (RDP—PAT—ME)
- Surplus budgétaire (M—H-M)
- Insécurité (P-Mt-R)

Dans la majorité des arrondissements, les réalisations des Éco-quartiers pour l'année 2002 sont qualifiées de bonnes (un arrondissement), très bonnes (deux), excellentes (un) ou au moins égales aux autres années (quatre). Un seul gestionnaire a déclaré être déçu par les résultats des Éco-quartiers de son arrondissement. Dans quatre arrondissements, les gestionnaires ont qualifié cette année de difficile pour les Éco-quartiers et pour leur gestion. Certains estiment que la survie même des Éco-quartiers dans ce contexte est une réalisation remarquable.

En ce qui concerne le mode de gestion pour l'année 2002 dans plusieurs arrondissements, les gestionnaires ont le sentiment que les Éco-quartiers n'ont reçu ni le suivi ni l'encadrement nécessaires. Mais malgré ces difficultés, dans l'ensemble des arrondissements, les Éco-quartiers ont su s'adapter et atteindre leurs objectifs. Les initiatives pour mettre en œuvre de nouveaux projets et des développements dans leur plan d'action ont le plus souffert de cette situation d'instabilité.

La perception des gestionnaires à l'égard des budgets pour l'année 2002 varie beaucoup selon l'arrondissement et selon leur vision du rôle social des Éco-quartiers. Ainsi, plusieurs gestionnaires en arrondissement sont d'avis que le travail des Éco-quartiers est essentiel, qu'il devrait être valorisé et, dans cette mesure, les budgets de 2002 sont jugés nettement insuffisants. D'autres, par contre, sont généralement satisfaits des budgets de 2002 qui, comparés aux années antérieures, sont soit accrus, soit réajustés.

Les retombées et l'impact des réalisations des Éco-quartiers sur l'environnement et la qualité de vie dans l'arrondissement en 2002 sont visibles pour la plupart des gestionnaires. Cette visibilité se traduit notamment par une augmentation, voire une généralisation, de l'implantation de la collecte sélective. Aussi, les événements organisés par les Éco-quartiers contribuent modestement, à court terme, mais inéluctablement, à long terme, à changer les comportements et à améliorer le milieu. À cet égard, plusieurs gestionnaires souhaiteraient disposer d'outils d'évaluation pour pouvoir mesurer l'impact réel des actions des Éco-quartiers.

3.2.4 Les réalisations des Éco-quartiers pour l'année 2002

Lorsqu'on demande aux gestionnaires en arrondissement de donner des exemples de réalisations des Éco-quartiers pour l'année 2002, il leur est facile de citer les réussites. En revanche, évoquer les moins bonnes réalisations demande à la plupart d'entre eux un effort de mémoire. Selon plusieurs, il n'y a pas de *moins bonnes réalisations*, il y a seulement des actions posées qui n'obtiennent pas le résultat escompté.

Certains gestionnaires estiment que la survie des Éco-quartiers et leur adaptation à la nouvelle structure municipale constituent leur plus belle réussite. Le fait d'avoir réalisé des projets de développement durable par l'embellissement et le reverdissement relève de l'exploit dans le contexte difficile qu'ils ont connu.

Par ailleurs, les meilleures réalisations des Éco-quartiers, selon la perception des gestionnaires en arrondissement, concernent principalement l'augmentation de la collecte sélective, qui représente la mission prioritaire des organismes Éco-quartiers. D'autres projets, aussi diversifiés que créatifs, figurent parmi les réalisations dignes de mentions.

* *Fait à noter : le succès remporté par les réalisations qui touchent la sensibilisation (conférences, interventions dans les écoles, etc.), témoigne d'un besoin véritable de la population et de la portée positive à long terme du programme.*

* *Parmi les réussites mentionnées, plusieurs réalisations dépassent le cadre proprement dit du programme et visent plus d'une cible en faisant appel à des partenariats. C'est le cas notamment du projet Action embellissement, dans l'arrondissement Sud-Ouest, dont les objectifs sont à la fois sociaux et environnementaux. Aussi, le projet de corvée de ruelles, dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, en partenariat avec Tandem, conjugue environnement, sécurité publique et solidarité entre voisins. Le lien étroit existant entre la sécurité publique et la qualité de l'environnement urbain est incarné dans plusieurs réalisations considérées comme des réussites.*

Le tableau 3.2 à la page suivante fait état des meilleures réalisations des Éco-quartiers telles qu'elles ont été mentionnées par les gestionnaires en arrondissement.

Tableau 3.2 **Liste des meilleures réalisations des Éco-quartiers par arrondissement, selon les gestionnaires**	
Arrondissement	**Les plus belles réussites**
Ahuntsic-Cartierville	- Implantation de la collecte sélective, augmentation des volumes - Travail de sensibilisation auprès des nouveaux arrivants
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	- Sauvegarde de la couleuvre brune - Nettoyage des berges - Caractérisation des matières résiduelles des entreprises (phase 1 d'un projet de jumelage d'entreprises)
Villeray—St-Michel—Parc-Extension	- Collecte sélective, implantation dans les 9 logements et plus - Embellissement des ruelles
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	- Implantation de la collecte sélective auprès des commerçants - Interventions dans les écoles
Sud-Ouest	- Nettoyage des graffitis - *Action Embellissement*. Programme de réinsertion sociale par l'horticulture
Ville-Marie	- Les sentiers verts - Sensibilisation des commerçants - *Rallye de la propreté*
Plateau-Mont-Royal	- *Les ruelles vertes.* Embellissement des ruelles
Rosemont—La Petite-Patrie	- *Corvée des ruelles* en collaboration avec Tandem - *Les Éco-fêtes.* Rassemblement de citoyens pour la réutilisation d'objets ou « méga vente de garage »
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	- Embellissement des ruelles dans Hochelaga-Maisonneuve - Programme de conférences - Travail de sensibilisation dans les écoles de Longue-Pointe

En ce qui concerne les réalisations considérées comme des échecs ou qui ont donné des résultats décevants, les gestionnaires en arrondissement ont identifié :

- La distribution de fleurs et d'arbustes aux citoyens : opération coûteuse, sans pérennité et de faible portée à cause du manque de participation et de persistance des citoyens;
- Négligence de certains objectifs comme la lutte à la pollution canine;
- Kiosque thématique pour la distribution de bacs verts : manque de proactivité;
- *Ville en lumière*, projet d'embellissement par l'illumination des résidences au temps des fêtes : les gens soucieux de l'économie de l'énergie ne participent pas.

Autre réalisation qualifiée de moins bonne : le fait que les organismes Éco-quartiers n'arrivent pas à travailler ensemble et à mettre leurs efforts en commun.

3.2.5 L'avenir des Éco-quartiers

> *« Dans un monde idéal, tout le monde ferait attention à son environnement. Mais les Éco-quartiers prendraient quand même plus d'envergure parce que leur travail est toujours à recommencer. »*

Évaluation des perspectives d'avenir des Éco-quartiers

Les opinions des gestionnaires des Éco-quartiers en arrondissement sont partagées quant à l'avenir des Éco-quartiers. Plusieurs d'entre eux considèrent que l'avenir des Éco-quartiers est douteux; d'autres, par contre, sont convaincus que ce programme répond à un besoin réel et important compte tenu du contexte socio-politique général actuel. Dans cet ordre d'idées, certains gestionnaires estiment même que les Éco-quartiers devraient prendre de l'ampleur.

Ceux qui croient en la poursuite du programme Éco-quartier expliquent leur position par :

- L'importance du travail de sensibilisation qu'assurent actuellement les Éco-quartiers;
- L'importance de la contribution des Éco-quartiers par rapport à leurs faibles coûts;
- Les objectifs corporatifs et d'éco-civisme des Éco-quartiers ne sont pas encore atteints et dans certains arrondissements de grande mobilité de la population, leur travail de sensibilisation de base demeurera essentiel pour encore longtemps.

En contrepartie, ceux qui doutent de la survie du programme Éco-quartier font référence à sa dépendance du climat politique et de la volonté des élus, ainsi qu'au peu de confiance qu'inspirent certains organismes Éco-quartiers. Si les gestionnaires en arrondissement ne s'entendent pas sur l'avenir des Éco-quartiers, presque tous ont évoqué une remise en question de leur mission, de leur rôle et de leur définition. Toutefois, que ce soit par un élargissement ou une réorientation de leur mandat, la redéfinition de la mission des Éco-

quartiers comporte une reconsidération du mode de financement, selon la plupart des gestionnaires interrogés.

Le tableau 3.3 récapitule l'ensemble des positions des gestionnaires des Éco-quartiers en arrondissement quant aux perspectives d'avenir de ces organismes.

Tableau 3.3
Perceptions des gestionnaires des Éco-quartiers en arrondissement à l'égard des perspectives des Éco-quartiers

Arrondissement	Les Éco-quartiers ont-ils un avenir ? (o/n)	Pour quelles raisons ?	À quelles conditions ?
Ahuntsic-Cartierville	Oui, ils vont toujours continuer, mais…	Ils sont nécessaires pour la continuité du travail de récupération. Le travail de surveillance et de sensibilisation est toujours à refaire, notamment avec les nouveaux arrivants	Leur mandat va changer, peut-être en s'orientant davantage vers l'embellissement
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est	Oui	Leur travail représente un maillon très important dans une approche globale et à long terme de la gestion des matières résiduelles	
Villeray–St-Michel–Parc-Extension	Oui, ils sont là pour rester	Leur contribution dépasse largement leurs coûts	Leur définition et leurs rôles sont appelés à changer ; il faut élargir leur mandat, inclure la sensibilisation à la qualité de l'air et de l'eau
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Oui, mais…		Leur mandat est appelé à changer, viser autre chose que la collecte sélective
Sud-Ouest	Oui, ils vont prendre de l'ampleur	À cause du resserrement des normes gouvernementales en matière d'environnement Un dollar investi dans un Éq a une très grande portée	Il faut augmenter leurs ressources financières et élargir leurs créneaux d'intervention On doit utiliser leurs forces avec équité
Ville-Marie	Oui, mais…		Il faut impliquer des partenaires forts, des entreprises et des associations d'envergure
Plateau-Mont-Royal	Oui, ils doivent demeurer…	… parce que leurs objectifs corporatifs et d'éco-civisme ne sont pas atteints	Il faut redéfinir leur rôle Ils doivent développer l'autofinancement
Rosemont–La Petite-Patrie	Incertain	La gestion des bacs peut être confiée à la Ville, plus fiable	On pourrait leur confier les volets embellissement et sensibilisation
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Non, douteux	Ce programme dépend du contexte politique et des élus, pas des arrondissements	On devrait chercher à impliquer les entreprises dans le financement et dans les plans d'action

3.2.6 Les priorités

Lorsqu'on leur demande ce qu'il faudrait faire s'il n'y avait qu'un seul geste à poser à l'endroit des Éco-quartiers, la question du financement revient de façon récurrente chez l'ensemble des gestionnaires en arrondissement. La plupart d'entre eux opteraient pour le développement de mesures visant à accroître leur autonomie financière et à briser leur dépendance à la Ville. Plusieurs estiment qu'il faudrait d'abord augmenter les ressources, financières et humaines, afin de leur permettre de développer d'autres créneaux, d'autres spécialisations. Cette condition relève également d'une question de respect des compétences et d'équité.

Plusieurs gestionnaires souhaiteraient, avant tout, de prolonger la durée du mandat des Éco-quartiers, soit sur deux, trois ou cinq ans (par un plan biennal, triennal ou quinquennal), de manière à pouvoir mettre sur pied des projets à long terme, développer des spécialisations et conserver leur expertise.

Même si ce point a été mentionné au cours de plusieurs entrevues, un gestionnaire considère que, s'il n'y avait qu'un seul geste à poser, ce serait d'abord de réfléchir à la raison d'être du programme, à son mode de fonctionnement et de redéfinir sa mission. Un autre, par contre, croit qu'il faudrait commencer par la mise en place de moyens pour favoriser la communication et le travail d'équipe afin de rentabiliser les efforts, en particulier pour les demandes de subventions, et de profiter de tous les avantages d'un plan d'actions concerté.

Tableau 3.4 L'action à poser en priorité	
Arrondissement	
A-C	▪ Favoriser l'autonomie financière par rapport à la Ville, mettre fin à cette dépendance
RDP–PAT–ME	▪ Développer des outils pour favoriser la communication, le regroupement des efforts des Éco-quartiers
V–St-M–P-E	▪ Accroître le financement ▪ Prolonger leur mandat sur deux ans
CDN–NDG	▪ Donner les moyens financiers de toucher à plus d'aspects et de se spécialiser
S-O	▪ Augmenter les ressources financières pour pouvoir étendre leur mandat
V-M	▪ Favoriser l'autonomie financière par rapport à la Ville, mettre fin à la dépendance tout en leur donnant les outils (de promotion, de diffusion, etc.) dont ils ont besoin
P-M-R	▪ Favoriser l'autonomie financière par rapport à la Ville, mettre fin à la dépendance
R–La P-P	▪ Redéfinir le programme : réfléchir à leur mission et mettre à jour leurs objectifs et leur mode de fonctionnement
M–H-M	▪ Les encourager, garantir leur avenir sur plus d'un an (3 ou 5 ans)

3.2.7 Ensemble des solutions proposées

Parmi les solutions envisagées par les gestionnaires des Éco-quartiers en arrondissement, certaines sont très générales et leur application fait appel à des instances extérieures. D'autres au contraire, relèvent spécifiquement des Éco-quartiers ou de la Ville de Montréal. Mais la majorité des solutions proposées reposent sur la relation entre la Ville de Montréal et les Éco-quartiers.

Parmi les solutions qui ont été exprimées le plus souvent et qui réfèrent à la fois à la Ville de Montréal et aux Éco-quartiers, mentionnons la mise en place d'outils ou de mesures visant à :

- Accroître l'autonomie des Éco-quartiers et leur autofinancement;
- Favoriser les échanges entre les Éco-quartiers et la mise en œuvre de projets communs;
- Créer des partenariats**,** en particulier avec les entreprises du secteur privé et les grandes associations;

- Initier des projets spéciaux, qui permettraient de développer des expertises.

Parmi les solutions qui concernent spécifiquement la Ville de Montréal :

- Définition et mise en œuvre d'une Politique montréalaise de l'environnement, bien établie et précise, qui intégrerait les Éco-quartiers dans une démarche globale de développement durable;
- Développement d'un leadership à l'ensemble de la ville, impliquant une centralisation, une plate-forme commune;
- Augmentation des ressources humaines et financières allouées aux Éco-quartiers;
- Redéfinition du mode de financement des Éco-quartiers;
- Programmation triennale ou quinquennale avec financement garanti pour l'année suivante;
- Redéfinition des territoires en fonction des besoins et non selon des paramètres électoraux;
- Adaptation des mandats aux spécificités et problématiques des territoires desservis**;**
- Application de mesures visant à favoriser la communication et les actions concertées, entre les Éco-quartiers et leurs gestionnaires en arrondissement, entre gestionnaires et entre Éco-quartiers;
- Mise sur pied de programmes de formation continue (animation, gestion, etc.) à l'intention des Éco-quartiers.

Le tableau 3.5 à la page suivante dresse la liste de l'ensemble des solutions perçues par les gestionnaires des Éco-quartiers en arrondissement.

Tableau 3.5 Les solutions formulées par les gestionnaires en arrondissement	
Ahuntsic-Cartierville	▪ Impliquer les entreprises de l'arrondissement, rejoindre le secteur privé, toutes les compagnies qui ont intérêt à participer à des campagnes de propreté ou d'embellissement ▪ Favoriser l'autonomie des Éco-quartiers par rapport à la Ville ▪ Favoriser les regroupements des Éco-quartiers et le développement de l'autofinancement
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	▪ S'informer sur les réalisations des autres arrondissements, faire des comparaisons, voir les outils, les forces que les autres ont développées et les expériences qu'ils ont vécues ▪ Intégrer les Éco-quartiers dans le processus global de développement durable ▪ Favoriser la communication entre les É-q. et la mise en commun de leurs efforts par des plans d'actions concertés
Villeray—St-Michel—Parc-Extension	▪ Élaborer une Politique montréalaise de l'env. qui inclurait un plan de gestion et préciserait la place allouée aux É-q ▪ Mettre en place des programmes de formation continue destinés aux Éco-quartiers ▪ Développer un leadership pour l'ensemble de la ville, incluant une certaine centralisation
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	▪ Établir une Politique de l'environnement, bien que cette solution relève du long terme. À court terme, il faudrait que les élus soient convaincus du bien-fondé des Éco-quartiers ▪ Augmenter les ressources humaines et financières ▪ Rechercher un équilibre dans la taille des Éco-quartiers : trop petits, ils n'ont pas les moyens nécessaires pour bien fonctionner ; trop gros, ils perdent de vue leur esprit d'organismes communautaires
Sud-Ouest	▪ Donner une place aux notions d'éco-civisme (démocratie, respect de l'environnement, action communautaire, etc.) dans l'éducation des jeunes ▪ Intégrer et simplifier le financement des Éco-quartiers, revoir le *modus operandi* du financement ▪ Développer des partenariats ▪ Stabiliser la structure Éco-quartier par une programmation triennale et un financement fixé pour l'année qui vient
Ville-Marie	▪ Redéfinir les territoires desservis par les Éco-quartiers de l'arrondissement, en fonction des dynamiques sociales et urbaines plutôt que politiques ▪ Mieux définir les cibles des Éco-quartiers en fonction de la spécificité du territoire desservi. Dans l'arrondissement, former deux Éco-quartiers : un plus orienté vers la clientèle corporative, un autre vers la clientèle résidentielle ▪ Impliquer des partenaires forts, d'envergure, à l'image du secteur
Plateau-Mont-Royal	▪ Augmenter les budgets ▪ Redéfinir les priorités ▪ Resserrer les liens avec les citoyens et briser la dépendance à la Ville en développant l'autofinancement
Rosemont—La Petite-Patrie	▪ Développer d'autres créneaux, de nouvelles expertises de manière à augmenter leurs chances de survie en cas d'arrêt du programme ▪ Création d'une direction générale, coordination des Éco-quartiers, impliquant une certaine centralisation, une vision commune, une plate-forme partagée par l'ensemble, tout en définissant des priorités spécifiques aux besoins de chaque arrondissement, ou de chaque quartier ▪ Favoriser les échanges, la communication entre les gestionnaires et les coordonnateurs des Éco-quartiers
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	▪ Initier des projets spéciaux, en particulier pour motiver les coordonnateurs ▪ Adapter les mandats en tenant compte des spécificités des territoires desservis ▪ Essayer de faire travailler les Éco-quartiers ensemble ▪ Impliquer les entreprises dans le financement et dans les plans d'action des Éco-quartiers ▪ Développer l'autonomie financière des Éco-quartiers, rechercher des commanditaires ou d'autres moyens que la subvention de la Ville ▪ Stabiliser la structure des employés des Éco-quartiers par un programme d'une durée de 3 ou 5 ans

PRINCIPALES RÉALISATIONS

4.1 Les constats

2002 : une année difficile mais qui a connu de grandes réussites

Autant de la part des coordonnateurs des Éco-quartiers que des gestionnaires en arrondissement, l'année 2002 est perçue comme une année de transition et le climat d'insécurité quant à l'avenir du programme a fortement affecté plusieurs Éco-quartiers. Pourtant, en dépit de ces inquiétudes, la plupart ont su mener à bien bon nombre de projets. Plusieurs qualifient 2002 de très bonne année pour les réalisations des Éco-quartiers.

Les activités réalisées par les Éco-quartiers en 2002 : une année satisfaisante

Malgré le climat d'insécurité quant à leur avenir, il y a eu 80 réalisations en moyenne par semaine sur le territoire desservi par les Éco-quartiers, résultat très comparable aux deux années antérieures (89 en 2001 et 83 en 2000). La moitié de ces réalisations ont été tenues dans le cadre du volet 3R.

Une baisse importante de l'investissement du milieu

L'obligation de démontrer un investissement du milieu représentant au moins 25 % du soutien financier assuré par la Ville a encore été atteint avec 30 % en 2002, ce qui est par contre moindre que le résultat de 2001 qui s'élevait à 41 %. Le *bénévolat* représente plus des deux tiers de l'investissement du milieu alors que les *commandites* et le *prêt de service et d'équipement* sont en forte baisse.

La diminution du financement externe, surtout de la part des sources publiques ; par contre, la contribution des activités de financement affiche une hausse significative et les demandes de subventions obtiennent un taux de réussite inégalé

Le financement provenant de sources publiques connaît en 2002 une baisse importante passant de 1 625 298 $ en 2001 à 1 032 528 $ en 2002 ; le fait que l'année 2002 soit répartie sur 9 mois et non 12 explique en partie ces résultats. En revanche, on observe une hausse de plus de 50% de l'autofinancement par rapport à 2001. De plus, le pourcentage des demandes de financement acceptées atteint 70,5%, ce qui représente le plus haut taux

de réussite depuis 2000. À la lumière de ces résultats, on peut comprendre que les Éco-quartiers ont fait leurs preuves et qu'ils sont déterminés à poursuivre leurs actions.

Une baisse importante de l'emploi créé par le programme Éco-quartier, principalement dans la catégorie des emplois non rémunérés

Au total, les Éco-quartiers ont créé 338 emplois en 2002, soit 207 de moins qu'en 2001. Cette diminution touche principalement les emplois non rémunérés qui sont passés de 276 en 2001 à 98 en 2002. Le caractère incertain de l'avenir du programme aurait eu un impact direct sur les demandes de financement externe et, conséquemment, sur le nombre d'emplois créés par le biais de ce financement.

La présence des communautés ethnoculturelles demeure proportionnellement constante par rapport à 2001 dans les emplois rémunérés, mais elle diminue au sein des conseils d'administration

Les membres des communautés ethnoculturelles représentent globalement 21% des employés œuvrant dans les Éco-quartiers en 2002, soit une proportion semblable à celle de 2001 (20%). Cependant, leur présence au sein des conseils d'administration passe de 36% en 2001 à 22% en 2002.

Les partenaires Éco-quartiers : une force importante témoignant de l'implantation des Éco-quartiers dans leur milieu et de la portée de leur travail

Au total, 228 organismes ont été mentionnés à titre de partenaires locaux et extérieurs des Éco-quartiers, ce qui équivaut à 7 partenaires en moyenne par Éco-quartier.

Les formations organisées par les Éco-quartiers à l'intention du public extérieur connaissent un grand succès en 2002

Un total de 312 formations ont été données par les Éco-quartiers aux publics extérieurs, soit 85% de plus qu'en 2001 et plus du double qu'en 2000. Le nombre de personnes qui ont suivi ces formations connaît également une hausse remarquable, atteignant 9 526 participants, trois fois plus qu'en 2000. Ces résultats témoignent de la réceptivité des citoyens à l'égard des missions des Éco-quartiers et de la crédibilité qu'ils ont acquise auprès de la population.

Selon les gestionnaires des Éco-quartiers en arrondissement en 2002, les principaux problèmes des Éco-quartiers gravitent surtout autour de la question du financement et de l'incertitude quant à la survie du programme

L'incertitude quant à l'avenir du programme Éco-quartier serait à l'origine d'un ensemble de problèmes dont le plus important serait celui du financement. L'insuffisance des ressources financières entraîne une perte d'expertise et un manque de continuité. Mais le fait que le bilan des réalisations Éco-quartiers en 2002 demeure positif malgré ces inconvénients soulève l'importance de leur garantir une certaine continuité.

Une majorité de gestionnaires en arrondissement croient que l'avenir du programme Éco-quartier requiert une réflexion sur la définition, la mission, le mode de financement et de fonctionnement du programme

Les réalisations Éco-quartiers démontrent qu'ils sont encore nécessaires pour poursuivre le travail de sensibilisation et qu'ils ont acquis une maturité en tant qu'organisation. Selon certains gestionnaires en arrondissement, le rôle des Éco-quartiers devrait être précisé dans une Politique montréalaise de l'environnement. De plus, une majorité de gestionnaires en arrondissement souhaitent une réflexion afin de redéfinir la mission des Éco-quartiers et de mettre en œuvre les outils qui leur permettront d'accroître leur autonomie, d'améliorer la portée de leurs actions et d'assurer leur avenir.

4.2 Les activités réalisées

Pour les neuf mois que couvre la période du Bilan 2002, les Éco-quartiers ont réalisé 2 364 événements[1-2]. À ce total s'ajoutent les 761 événements réalisés dans le cadre du volet *administration du programme*. De ce nombre, près de 60 % des événements ont été consacrés à la promotion du programme (kiosques, fêtes de quartier, ventes trottoir, etc.). En tout, ces 3 125 événements représentent une moyenne de 80 événements par semaine, en légère baisse par rapport à 2001 (89) et 2000 (83), surtout si l'on considère que les événements de quatre districts n'ont pu être compilés.

1 En 2002, deux arrondissements ont conservé les limites territoriales des districts de 2001. Donc, au lieu d'avoir un total de 40 districts, ce total est de 43. Par contre, certains Éco-quartiers d'un arrondissement n'ont pas remis leur rapport annuel et, par conséquent, la compilation des données est pour 39 districts.

2 Pour faire la différence entre «activité» et «événement», il faut retenir que la tenue d'une activité est un événement. Alors si une activité (exemple : remise de billets de courtoisie lors des jours de collecte sélective) est réalisée trois fois, on dira qu'il y a eu trois événements.

La répartition des événements à l'intérieur des quatre volets, détaillée dans le tableau *Rapport statistique des événements par volet pour l'année 2002* à l'annexe 1, va comme suit :

- Volet 3R : 49,5 % (1 170) des événements réalisés;
- Volet Embellissement : 18 % (424) des événements réalisés;
- Volet Nature en Ville : 17 % (403) des événements réalisés;
- Volet Propreté : 15,5 % (367) des événements réalisés.

Voici quelques données qui ressortent des activités réalisées en 2002 :

- Encore une fois cette année, le Volet 3R domine avec la moitié des événements alors que les trois autres volets se séparent l'autre moitié;
- Plus de la moitié des événements 3R sont réalisés dans le cadre de la collecte sélective (information, sensibilisation, implantation dans les 9 logements et plus, distribution de bacs, etc.);
- 2 572 présences de bénévoles aux activités : la distribution de fleurs et les corvées de propreté ont été les plus rassembleuses en bénévolat;
- Près de 25 000 heures de bénévolat réalisées par ces bénévoles;
- Quelque 202 500 participants aux activités, les événements liés aux 3R ont été les plus courus;
- 1 441 liens de partenariat dans la réalisation des activités.

Il est difficile d'établir des liens avec les années précédentes. D'abord, la période du Bilan 2002 ne couvre que neuf mois. Aussi, deux arrondissements ont conservé les anciennes limites territoriales alors qu'un troisième arrondissement a conservé les anciennes limites de districts pendant le tiers de la période couverte par le bilan. D'autre part, tel que rapporté par l'étude sur les retombées socio-économiques de la firme Léger Marketing, le climat d'insécurité constant qui a caractérisé l'année 2002 n'a sûrement pas aidé. Quoiqu'il en soit, l'année 2002, pour reprendre le commentaire général des gestionnaires du programme dans les arrondissements de Montréal, est fort satisfaisante.

Un portrait des réalisations pour chaque arrondissement est présenté au chapitre 5 de même qu'un portrait type d'un Éco-quartier.

4.3 Investissement du milieu

Une des obligations du programme qui est toujours exigée est celle de l'investissement du milieu. Les Éco-quartiers ont donc le devoir de démontrer un investissement en provenance de leur milieu d'intervention, soit principalement le district, à hauteur de 25 % du soutien financier reçu par la Ville. Le tableau 4.1 expose les résultats de l'investissement du milieu tirés de la base de données Gestionnaire Éco-quartier (Geq).

Tableau 4.1
Données sur l'investissement du milieu de 1998 à 2002

Catégorie	1998	1999*	2000	2001	2002**
Bénévolat	655 810 $	743 060 $	656 120 $	639 290 $	388 260 $
Commandites	107 905 $	181 940 $	191 200 $	244 330 $	83 273 $
Prêt d'équipement et service	158 949 $	146 733 $	103 341 $	169 304 $	75 473 $
Total	**922 664 $**	**1 071 733 $**	**950 661 $**	**1 052 924 $**	**547 006 $**

* Données sur une période de 15 mois.
** Données sur une période de 9 mois. Calculées pour 39 des 43 districts.

Toutes proportions gardées, les données de 1999 portant sur 15 mois et celles de 2002 sur 9 mois, l'investissement du milieu en 2002 est le moins important des dernières années. Alors qu'il représentait 41% du soutien financier accordé par la Ville en 2001, l'investissement du milieu enregistré en 2002 représente à peine plus de 30 %. Même si ce taux dépasse l'obligation de 25 %, cette donnée, qui témoigne de l'apport que la communauté fournit au programme et la capacité des Éco-quartiers à solliciter ladite communauté, indique une baisse importante par rapport à l'année précédente. Encore une fois, le climat d'insécurité face à leur avenir peut être ciblé comme une des raisons de ce faible résultat.

4.4 Intégration des immigrants en français

Pour une troisième année consécutive, le Service des infrastructures et de l'environnement a participé au Plan d'action conjoint entre la Ville de Montréal et le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) pour l'accueil et l'intégration des immigrants en français dans les quartiers de Montréal.

Une personne ressource, à temps plein, est chargée de coordonner l'axe environnement du Plan d'action. Elle fait le lien entre le Bureau des relations interculturelles de la Direction générale, le Service, les arrondissements concernés et les Éco-quartiers chargés du projet. Huit Éco-quartiers sont directement impliqués pour l'année 2002, soit ceux des districts Cartierville, Jean-Rivard, Parc-Extension, Saint-Édouard, Côte-des-Neiges (Snowdon et Darlington), Saint-Jacques, Mile-End et Marc-Aurèle-Fortin.

Ce projet permet aux Éco-quartiers de développer des activités spécifiques à la clientèle ciblée afin de les intégrer en français. Les activités initiées portent principalement sur les 3R et l'embellissement. Au total, près de 180 activités, ayant rejoint plus de 7 000 personnes, ont été réalisées dans le cadre de ce plan d'action.

Les ressources financières attribuées par le MRCI aux Éco-quartiers permettent de développer des stratégies et des outils dédiés aux communautés ethnoculturelles. En 2002, des outils de communication ont été développés par les Éco-quartiers, notamment six émissions de radio en collaboration avec Radio Centre-Ville. Chaque émission, d'une durée de 1 heure, était consacrée à un sujet environnemental d'actualité (recyclage, résidus domestiques dangereux, consommation responsable, propreté, compostage et eau). Ces émissions ont été enregistrées et sont d'excellents outils pour les professeurs de francisation. Un autre projet a vu le jour sous la forme d'un concours photographique "Montre-moi ton environnement". Le but de ce concours était de connaître la vision de l'environnement du quartier ou de l'arrondissement de résidence de personnes arrivées depuis quelques années à Montréal. Chaque photo présentée devait être appuyée par un texte en français. Cinquante candidats ont répondu à l'appel et seize d'entre eux ont été choisis pour être exposés. La richesse des textes en français a appuyé de très belles photographies même dans le cas de personnes parlant peu le français. Les œuvres des seize participants sélectionnés ont été exposées lors d'un vernissage et des prix ont été remis aux meilleurs photographes. Un recueil de ces photographies, sous forme de carnet de notes, a finalisé le projet.

L'intégration en français de ces nouveaux citoyens permet également de leur faire connaître les différents services offerts à la population par la municipalité. En fait, le but de ce projet est d'intégrer ces citoyens à la Ville et à la vie urbaine en faisant naître chez eux un sentiment d'appartenance à leur quartier. Pour ce faire, plusieurs organismes

communautaires et autres acteurs de la société d'accueil participent à cette mission. Des liens se tissent entre eux et il y a mise en commun des ressources de ces organismes. Ce plan d'action permet d'apporter une dimension environnementale à l'intégration des nouveaux arrivants. Les Éco-quartiers sont des relais privilégiés pour souhaiter "la bienvenue dans le quartier" à ces nouveaux Montréalais.

4.5 Les communautés ethnoculturelles : un actif au sein des Éco-quartiers

La présence des différentes communautés ethnoculturelles au sein des Éco-quartiers reflète la percée et l'intégration du programme dans la réalité montréalaise. L'appartenance des Éco-quartiers à leur milieu d'intervention et l'orientation choisie par certains pour favoriser la présence de ces employés permettent d'établir des liens solides avec les communautés. Le travail effectué par ces employés issus des communautés ethnoculturelles devient alors essentiel pour informer et sensibiliser l'ensemble de la population aux préoccupations environnementales.

Tableau 4.2
Données sur la présence des communautés ethnoculturelles de 1998 à 2002

Catégorie	1998	1999	2000	2001	2002
Employés permanents	16	20	16	15	16
Non permanents (occasionnels, saisonniers, etc.)	41	63	101	40	34
Membres d'un CA	33	57	N.D.	138	61
Total	**90**	**140**	**117**	**193**	**111**

Le nombre d'emplois non permanents occupés par les communautés ethnoculturelles a subi une baisse en 2002. Par contre, le nombre d'emplois permanents demeure, quant à lui, stable. De ce fait, la proportion d'emplois permanents et non permanents occupés par des communautés ethnoculturelles reste à hauteur de 21% comme en 2001.

Cependant, le nombre de personnes issues de communautés ethnoculturelles siégeant au sein des CA des organismes a diminué de plus de moitié par rapport à 2001.

4.6 Le partenariat

L'enquête sur les retombées socio-économiques de 2002 a permis de mesurer le partenariat existant entre les Éco-quartiers et leur milieu. Ainsi, nous avons pu identifier certaines caractéristiques de ce partenariat en 2002.

Qu'ils soient locaux, c'est-à-dire implantés dans le territoire d'intervention de l'Éco-quartier, ou extérieurs, les partenaires sont présents en grand nombre dans les activités des Éco-quartiers. Cette présence témoigne du dynamisme des Éco-quartiers et de leur réseau de collaboration avec le milieu. Au total, 228 organismes ont été mentionnés à titre de partenaires, locaux ou extérieurs, de l'ensemble des Éco-quartiers, ce qui représente 7 partenaires par Éco-quartier en moyenne.

En 2002, le nombre de partenaires identifiés varie beaucoup d'un organisme Éco-quartier à l'autre. En ce qui concerne les partenaires locaux, sur les 33 Éco-quartiers interrogés, 4 Éco-quartiers travaillent avec plus de 5 partenaires locaux. Vingt-cinq en ont identifié 5, seuls quatre Éco-quartiers ont moins de 5 partenaires locaux.

Pour ce qui est des partenaires extérieurs, 5 Éco-quartiers en ont identifié plus de 3; 11 en ont 3; 6 Éco-quartiers en ont moins de 3; 11 Éco-quartiers n'ont aucun partenaire extérieur.

Les partenaires sont très diversifiés si on considère l'ensemble des Éco-quartiers. Toutefois, certains partenaires locaux comptent en plus grand nombre et de façon récurrente d'un Éco-quartier à l'autre. Il s'agit notamment de la police du quartier et Tandem Montréal, des CLSC, des écoles primaires et secondaires et des Caisses populaires.

Les partenaires extérieurs qui sont les plus présents dans les réseaux de partenaires des Éco-quartiers sont principalement les éco-centres, des organismes gouvernementaux tels que le MRCI et les Corporations de développement économique et communautaire (CDEC), de même que des organismes voués à la protection de l'environnement comme Équiterre, le Fonds d'action québécois pour le développement durable et la Coalition verte.

Il est à noter que plusieurs Éco-quartiers ont mentionné les autres Éco-quartiers de leur arrondissement à titre de partenaires locaux, ce qui peut signifier une volonté de collaboration et d'unir les efforts vers des objectifs communs.

En outre, plusieurs Éco-quartiers ont poursuivi leur association à l'intérieur du «Regroupement de services Éco-quartier» ou RESEQ. Créé afin de partager des services et des outils de travail pouvant servir à améliorer les activités du programme, le regroupement a continué ses activités notamment par le biais de différents comités tels que le *Comité nouveaux arrivants*, le *Comité compost*, le *Comité formation*, etc. Par ailleurs, même si cela s'est réalisé au début de l'année 2003, le RESEQ a entrepris en 2002 des discussions et des démarches afin que le regroupement ait un mandat de représentation. Ce besoin est apparu flagrant avec les événements de 2002 entourant la fusion municipale, la décentralisation du programme en arrondissement, l'incertitude quant à leur avenir et la présence des Éco-quartiers au Sommet de Montréal.

4.7 Les emplois

Comparativement aux années antérieures, la création d'emplois dans les Éco-quartiers en 2002 accuse un ralentissement général notable. Le nombre total d'emplois créés en 2002 est de 338, soit 207 de moins qu'en 2001.

En 2002, 240 emplois rémunérés, permanents ou non permanents, ont été créés, soit 29 de moins qu'en 2001. Les diminutions qui affectent les emplois rémunérés, observées en 2002, s'inscrivent dans une tendance à la baisse qui se manifestait depuis 1998 chez ces catégories d'emplois.

Toutes les catégories d'emplois ont subi une diminution mais celle-ci s'avère plus marquée pour les emplois non rémunérés, c'est-à-dire les stages et les travaux compensatoires, qui regroupent 98 emplois, comparativement aux 276 emplois non rémunérés enregistrés en 2001.

Les emplois non rémunérés, qui constituaient une catégorie en hausse constante depuis le premier bilan, affichent en 2002 leur plus faible score depuis 1998. Plus précisément, cette

catégorie regroupe 15 stagiaires et 83 personnes qui ont effectué des travaux compensatoires. Précisons qu'en 2001 les 276 emplois non rémunérés correspondaient à 44 stages et 232 travaux compensatoires.

Le tableau 4.3 et le graphique 4.4 présentent les résultats de l'année 2002 ainsi que les données provenant des bilans des retombées socio-économiques depuis 1998.

Tableau 4.3
Données sur la création d'emplois dans le programme Éco-quartier de 1998 à 2002

	1998	1999	2000	2001	2002
Permanents	84	94	92	80	72
Non permanents (occasionnels, saisonniers, etc.)	396	325	321	189	168
Non rémunérés (stages, travaux compensatoires)	102	146	168	276	98
Total	**582**	**565**	**581**	**545**	**338**

Graphique 4,4
Évolution de l'emploi depuis 1998

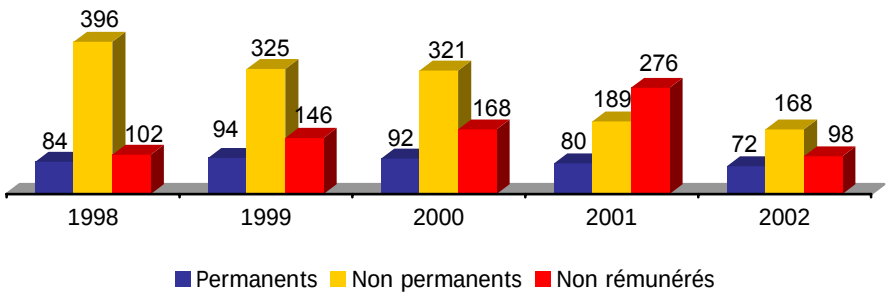

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation de l'emploi pour l'année 2002. Premièrement, le fait que le bilan couvre une période de 9 mois, et non 12, peut avoir un impact sur le nombre et l'ampleur des projets réalisés en 2002. Deuxièmement, le climat d'insécurité et l'incertitude quant à l'avenir du programme, mentionnés par bon nombre de coordonnateurs Éco-quartier, ont dans plusieurs cas influencé les demandes de financement externe et, conséquemment, le nombre d'emplois créés par le biais de ce financement.

On remarque, entre 2001 et 2002, des variations dans les proportions d'emplois occupés par les femmes et les moins de 30 ans. Cependant, les proportions d'employés issus de communautés ethnoculturelles demeurent à peu près stables, ainsi que les proportions d'employés ayant une formation universitaire. À cet effet, près de la moitié (49%) de

l'ensemble des emplois rémunérés créés dans le cadre du programme Éco-quartier sont occupés par des diplômés universitaires.

Le tableau 4.5 trace un parallèle entre quelques données relatives à l'emploi en 2002 et celles de 2001.

Tableau 4.5
Données relatives à la situation de l'emploi à l'intérieur du programme Éco-quartier, en 2001 et 2002

	2001			2002		
	TOTAL (269)	Permanents (80)	Non permanents (189)	TOTAL (240)	Permanents (72)	Non permanents (168)
Emplois occupés par des femmes	55% (149)	54% (43)	56% (106)	50% (121)	44% (32)	53% (89)
Emplois occupés par les moins de 30 ans	46% (125)	33% (26)	52% (99)	51% (122)	24% (17)	63% (105)
Employés ayant une formation universitaire	48% (nd)	68%(nd)	nd	49% (117)	71% (51)	39% (66)
Employés issus de communautés ethnoculturelles	20% (55)	19% (15)	21% (40)	21% (50)	22% (16)	20% (34)
Emplois non permanents d'une durée de plus de 6 mois	--	--	57% (108)	--	--	49% (82)
Stages d'une durée de plus de 6 mois	14 sur 44			5 sur 15		

4.8 Les sources de financement externes

Globalement, le financement externe total obtenu par les organismes Éco-quartiers en 2002 représente le plus faible financement depuis 1998. Cette situation suit une tendance à la baisse du financement externe amorcée depuis 1999.

Comparativement à 2001, on observe une diminution des montants alloués par tous les paliers de gouvernement qui contribuent depuis 1998 au financement des Éco-quartiers. Il en est de même du financement provenant de sources privées qui est passé de 64 403 $ en 2001 à 38 295 $ en 2002.

Le seul financement qui a augmenté en 2002 est celui qui provient d'activités de financement telles que la vente d'articles promotionnels, événements spéciaux, etc. En 2002, les sommes récoltées par les Éco-quartiers au moyen de ces activités s'élèvent à 84 284 $, soit le montant le plus élevé depuis que ces données sont comptabilisées. Grâce à ces résultats, le total des financements privés en 2002 dépasse celui qui a été enregistré en 2001.

Le tableau 4.6 présente l'évolution de l'ensemble des résultats concernant le financement externe.

Tableau 4.6
Sources et montants du financement extérieur de 1998 à 2002

Type	1998	1999*	2000	2001	2002**
Municipal autre qu'Éco-quartier	93 755 $	245 885 $	592 717 $	556 559 $	247 258 $
Provincial	778 690 $	826 963 $	630 912 $	629 248 $	608 511 $
Fédéral	966 399 $	2 544 608 $	2 076 437 $	425 691 $	176 759 $
Autres sources publiques	- -	18 450 $	24 877 $	13 800 $	- -
Total financements publics	*1 838 844 $*	*3 635 906 $*	*3 324 943 $*	*1 625 298 $*	*1 032 528 $*
Dons et subventions privés	58 232 $	120 385 $	97 415 $	64 403 $	38 295 $
Ventes diverses (articles promo., etc.)	43 281 $	64 522 $	68 104 $	53 291 $	84 284 $
Total financements privés	*101 513 $*	*184 907 $*	*165 519 $*	*117 694 $*	*122 579 $*
Total financements externes	***1 940 357 $***	***3 820 813 $***	***3 490 422 $***	***1 742 992 $***	***1 155 107 $***

* Données sur une période de 15 mois.
** Données sur une période de 9 mois.

Le fait que les données de 2002 concernent une période de 9 mois plutôt que 12 peut en partie expliquer ces résultats. Mais il faut également préciser que, des 33 Éco-quartiers approchés, 24 n'ont obtenu aucun financement de sources privées (excluant les prêts de services ou les commandites). Certains Éco-quartiers (3) n'ont eu que la subvention Éco-quartier en 2002 pour tout financement. La raison évoquée pour justifier cet état de fait serait l'incertitude quant à l'avenir du programme Éco-quartier, engendrée notamment de la fusion municipale.

Toutefois, sur les 193 demandes de financement déposées par les Éco-quartiers en 2002, 136 ont été acceptées, ce qui représente 70,5% des tentatives. Ce taux de réussite est le plus élevé depuis 2000. À titre de comparaison, en 2001, 228 demandes de financement avaient été déposées dont 140 avaient été acceptées, soit 61%; et en 2000, c'était 130 demandes sur 192 (67%) qui ont résulté en un financement.

Le graphique 4.7 à la page suivante illustre l'évolution qui caractérise le résultat des demandes de financement entre 2000 et 2002.

Graphique 4,7
Évolution du taux de réussite des demandes de financement depuis 2000

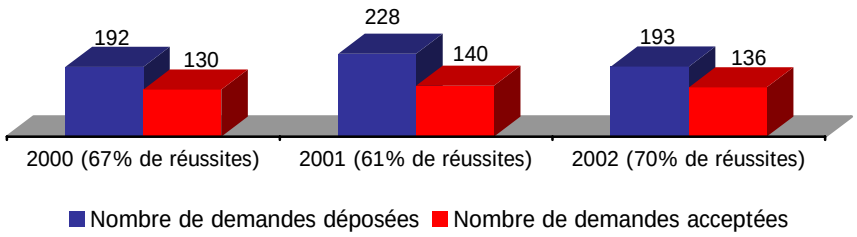

Si on exclut la subvention Éco-quartier, parmi les organismes publics qui ont contribué au financement et à la création d'emplois au sein des Éco-quartiers, on remarque principalement :

- Ministère des Relations avec le citoyen et de l'Immigration (programme spécial dont les sommes proviennent du MRCI et sont gérées par la Ville de Montréal)
- Ministère du Développement des ressources humaines du Canada
- Emploi-Québec

4.9 Formation

En 2002, on remarque que les formations organisées par les Éco-quartiers sont nettement en hausse par rapport aux années antérieures, tant sur le plan du nombre de formations que sur celui du nombre de participants. En 2002, un total de 312 formations ont été organisées et dispensées par les Éco-quartiers, soit presque le double de ce qui a été accompli en 2001. De même, en 2002, 9 526 citoyens ont participé à ces formations, ce qui représente trois fois plus de participants qu'en 2000. Cette croissance remarquable peut être perçue comme un effet direct de la crédibilité qu'ont acquise les Éco-quartiers au fil des années et en particulier en 2002.

Les formations que les Éco-quartiers ont données au public extérieur touchent principalement les domaines de l'horticulture, l'ornithologie, le compostage, les 3R, les alternatives aux pesticides et engrais chimiques, etc. Ces formations peuvent consister en

des conférences, des tournées dans les écoles ou encore en des ateliers de sensibilisation sur la consommation, l'écologie urbaine, la simplicité volontaire, etc.

Deuxième constatation, les formations reçues par les employés ou bénévoles des Éco-quartiers en 2002 sont en baisse comparativement aux années 2000 et 2001. Ainsi, le nombre de formations qu'ont suivi les employés ou bénévoles des Éco-quartiers est passé de 406 en 2000 à 197 en 2001 et à 125 en 2002. De plus, le nombre de personnes qui ont reçu ces formations a diminué de 249 qu'il était en 2001 à 206 en 2002. Il est à noter qu'une bonne partie de ces formations, dispensées auparavant par la Ville de Montréal, n'étaient plus disponibles en 2002.

Les formations suivies par les employés ou bénévoles des Éco-quartiers traitent de sujets généralement directement pertinents pour répondre aux besoins de ce personnel. Il s'agit entre autres de cours d'apprentissage de logiciels (*Excel, Publisher, Word, Simple comptable*, etc.), de formation plus générale comme des cours d'animation, de communication, de gestion ou de formations spécialisées telles que des ateliers sur traitement de l'herbe à poux ou sur ce qu'il faut savoir pour faire une demande de subvention.

Tableau 4.8
Données relatives à la formation, de 2000 à 2002

	2000	2001	2002
Nombre de formations **suivies par les employés ou bénévoles**	406	197	125
Nombre d'employés ou de bénévoles ayant participé à ces formations	185	249	206
Nombre de formations **données à des publics extérieurs**	149	169	312
Nombre de personnes qui ont participé à ces formations	3 104	5 223	9 526

PORTRAIT DES ARRONDISSEMENTS

Pour une deuxième année consécutive, le Bilan Éco-quartier présente les réalisations des organismes par arrondissement et ce pour les neuf arrondissements où est implanté le programme (voir la carte *Présence du programme Éco-quartier dans les arrondissements montréalais* à la page suivante). Cette présentation sous forme de portrait permet de se faire une idée de l'importance des réalisations par les acteurs présents sur le territoire.

Chaque portrait comporte les données suivantes :

- La population desservie;
- Les organismes oeuvrant au sein du programme;
- La situation en 2002;
- Les activités réalisées[3];
- Les emplois créés;
- Les formations reçues par le personnel et celles données aux citoyens;
- Les conseils d'administration;
- L'apport économique;
- Le compte-rendu d'une activité réalisée.

Il est à noter que les activités exposées dans le portrait de l'arrondissement ont été principalement choisies à partir de la *Liste des meilleures réalisations des Éco-quartiers par arrondissement, selon les gestionnaires* à la page 14.

Ce chapitre sur les portraits d'arrondissements se termine avec la présentation d'un portrait type d'un Éco-quartier. Ce portrait illustre la composition et les réalisations moyennes d'un Éco-quartier.

3 Le nombre d'activités réalisées comprend les activités «administration du programme».

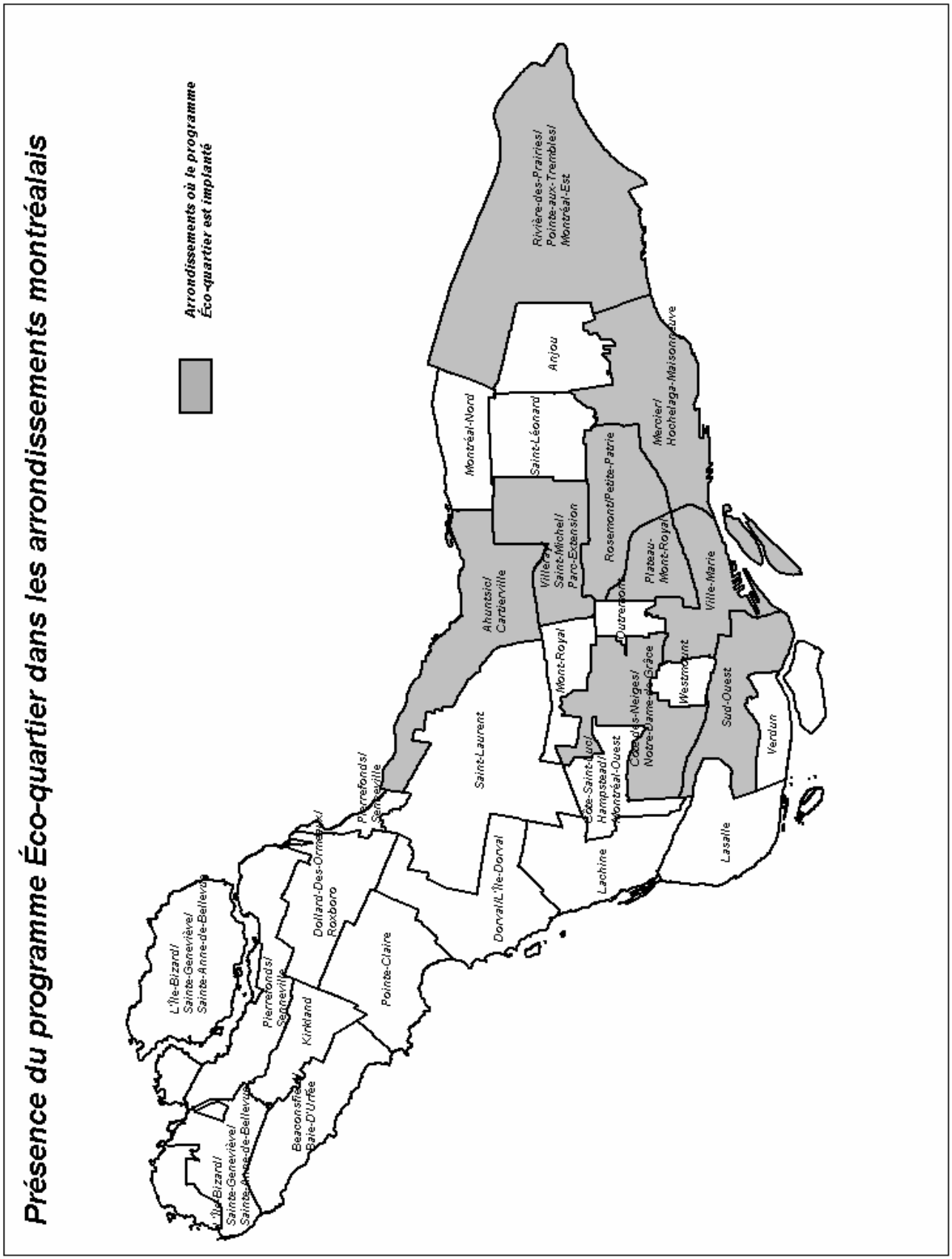
Présence du programme Éco-quartier dans les arrondissements montréalais
Arrondissements où le programme Éco-quartier est implanté
L'Île-Bizard/ Sainte-Geneviève/ Sainte-Anne-de-Bellevue
Pierrefonds/ Senneville
Dollard-Des-Ormeaux/ Roxboro
Kirkland
Beaconsfield/ Baie-D'Urfée
Pointe-Claire
Dorval/L'Île-Dorval
Lachine
Côte-Saint-Luc/ Hampstead/ Montréal-Ouest
Saint-Laurent
Ahuntsic/ Cartierville
Montréal-Nord
Saint-Léonard
Anjou
Rivière-des-Prairies/ Pointe-aux-Trembles/ Montréal-Est
Mercier/ Hochelaga-Maisonneuve
Villeray/ Saint-Michel/ Parc-Extension
Rosemont/Petite-Patrie
Plateau-Mont-Royal
Outremont
Mont-Royal
Côte-des-Neiges/ Notre-Dame-de-Grâce
Westmount
Ville-Marie
Sud-Ouest
Verdun
Lasalle

Arrondissement AHUNTSIC-CARTIERVILLE

(Population : 125 145 habitants)

Éco-quartiers	Organismes promoteurs
Cartierville	Éco-Quartier L'Acadie-Cartierville
L'Acadie	NRJ Ahuntsic
Ahuntsic	Embellissons Fleury
Saint-Sulpice	Éco-Quartier Saint-Sulpice
Sault-au-Récollet	Voisins du Sault

Situation en 2002 : L'arrondissement Ahuntsic-Cartierville a vu son nombre de districts passer de 6 à 5, sans pour autant perdre d'organisme promoteur, un organisme oeuvrant présentement à l'intérieur d'un district au lieu des deux districts comme c'était le cas au cours des années antérieures. Le district électoral *Fleury* ne fait plus partie des districts montréalais.

Les activités Éco-quartiers, ce sont :

- 268 événements réalisés sur le territoire de l'arrondissement;
- 54 événements par district durant l'année;
- 583 bénévoles impliqués dans la préparation ou la réalisation des événements, 2,2 présences bénévoles par événement;
- 3 002 heures de bénévolat, 11,2 heures par événement;
- 41 966 participants pour l'année, 156,6 participants par événement;
- 134 partenaires pour l'année, 0,5 partenaire à chaque réalisation.

Les emplois Éco-quartiers, ce sont :

- 32 emplois créés, 7 permanents et 25 non permanents;
- 15 emplois occupés par des femmes, 17 par des hommes;
- 10 emplois occupés par les 30 ans et moins, 22 par les 30 ans et plus;
- 7 emplois occupés par les communautés ethnoculturelles;
- 13 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire;
- 9 des 25 emplois non permanents ayant une durée de plus de 6 mois;
- 32 personnes ont oeuvré au sein des Éco-quartiers, aucun emploi non rémunéré.

La formation, c'est :

- 11 sessions de formation suivies par 14 employés et bénévoles;
- 63 sessions de formation organisées pour la population, suivies par 1 909 citoyens.

Les conseils d'administration, ce sont :

- 32 citoyens siégeant sur les CA;
- 22 sièges occupés par des hommes;
- 29 sièges occupés par les 30 ans et plus;
- 9 citoyens issus des communautés ethnoculturelles.

L'apport économique Éco-quartier, c'est :

- 44 985 $ en investissement du milieu (20,4 % du soutien financier accordé par la Ville, l'exigence est de 25 %);
- 33 118 $ en financement de sources publiques;
- 7 demandes de financement acceptées sur 8 tentatives;
- Aucun financement de sources privées;
- Valeur économique totale du programme de 298 103 $ pour l'arrondissement.

Réalisation à souligner : *Bienvenue dans le quartier*

Dans le cadre du projet MRCI (page 25), l'Éco-quartier œuvre pour rejoindre les nouveaux résidants du district, issus de communautés ethnoculturelles.

Pour exemple, l'Éco-quartier organise une série de visites dans des immeubles présentant un haut taux de résidants nouvellement arrivés dans le district et provenant en majorité de communautés ethnoculturelles. Ce porte-à-porte, réalisé en soirée, a pour but de présenter les services de l'Éco-quartier mais aussi les autres ressources du district, entre autres, les friperies et le comptoir d'aide et de dépannage alimentaire. Des informations concernant les différents services et collectes de la Ville de Montréal (recyclage, déchets, gros morceaux et éco-centre) sont distribuées aux résidants. Le concierge est, dans la majorité des immeubles, un partenaire très utile lors des visites de l'Éco-quartier. Le porte-à-porte est un excellent moyen pour rejoindre les personnes nouvellement arrivées à Montréal. Chaque rencontre est personnalisée et le locataire peut ainsi connaître les ressources de son nouveau quartier et se sentir moins isolé.

Quatre visites ont été organisées. Des annonces ont été affichées dans les immeubles sélectionnés. En tout, quinze immeubles, pour un total de 456 portes, ont été ciblés et 365 personnes ont reçu de l'information de la part de l'Éco-quartier.

L'environnement dans mon quartier
Cahier d'activités
éco quartier
Saint-Sulpice
SONDAGE AUPRÈS DES COMMERÇANTS SUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES.
éco quartier
Distribution de fleurs pour les résidants des Terrasses Monaco
L'Éco-quartier vous invite
Samedi le 22 juin, 2002
entre 12 h 30 et 13 h 30.
Venez nous voir et nous vous donnerons des fleurs
(24 fleurs par adresse),
pour fleurir vos balcons.
Lieu de rencontre : devant l'immeuble 5350
Nous invitons particulièrement
les nouveaux résidants de Montréal.
Québec
Ville de Montréal
éco quartier

Arrondissement CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

(Population : 163 110 habitants)

Éco-quartiers	Organismes promoteurs
Côte-des-Neiges	Société environnementale Côte-des-Neiges
Darlington	Société environnementale Côte-des-Neiges
Snowdon	Société environnementale Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce	Valorisateurs écologiques
Décarie	Valorisateurs écologiques
Loyola	Prévention Notre-Dame-de-Grâce

Situation en 2002 : L'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a vu son nombre de districts passer de 7 à 6 en 2002, le district électoral *Victoria* ne faisant plus partie des districts montréalais. Les organismes promoteurs *Éco-Initiatives* et *Centre de ressources communautaires Loyola (CENTRECOM) inc.* n'ont pas été de retour en 2002 alors que l'organisme *Service d'aide à la famille juive de l'Institut du Baron de Hirsch* a oeuvré comme organisme promoteur dans les districts Darlington et Snowdon jusqu'au 30 juin 2002. C'est donc à partir du 1er juillet 2002 que les organismes listés ci-dessus ont commencé à œuvrer à l'intérieur des nouveaux territoires.

Les activités Éco-quartiers, ce sont :

- 556 événements réalisés sur le territoire de l'arrondissement;
- 93 événements par district durant l'année;
- 323 bénévoles impliqués dans la préparation ou la réalisation des événements, 0,6 présence bénévole par événement;
- 1 941 heures de bénévolat, 3,5 heures par événement;
- 17 759 participants pour l'année, 31,9 participants par événement;
- 63 partenaires pour l'année, 0,5 partenaire à chaque réalisation.

Les emplois Éco-quartiers, ce sont :

- 28 emplois créés,10 permanents et 18 non permanents;
- 14 emplois occupés par des femmes, 14 par des hommes;
- 18 emplois occupés par les 30 ans et moins, 10 par les 30 ans et plus;
- 8 emplois occupés par les communautés ethnoculturelles;
- 11 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire;
- 2 des 18 emplois non permanents ayant une durée de plus de 6 mois;
- 30 personnes ont oeuvré au sein des Éco-quartiers, emplois non rémunérés inclus.

La formation, c'est :

- 8 sessions de formation suivies par 13 employés et bénévoles;
- 48 sessions de formation organisées pour la population, suivies par 1 885 citoyens.

Les conseils d'administration, ce sont :

- 12 citoyens siégeant sur les CA;
- 7 sièges occupés par des hommes;
- 12 sièges occupés par les 30 ans et plus;
- 3 citoyens issus des communautés ethnoculturelles.

L'apport économique Éco-quartier, c'est :

- 27 050 $ en investissement du milieu (11,8 % du soutien financier accordé par la Ville, l'exigence est de 25 %);
- 74 000 $ en financement de sources publiques;
- 4 demandes de financement acceptées sur 5 tentatives;
- Aucun financement de sources privées;
- Valeur économique totale du programme de 329 550 $ pour l'arrondissement.

Réalisations à souligner : *Éveil environnemental à l'Atelier Les Croquignoles*

La sensibilisation aux gestes éco-civiques auprès des enfants est une priorité pour les Éco-quartiers de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. Des ateliers adaptés à l'âge des enfants sont organisés puis présentés dans les services de garde d'organismes communautaires partenaires ou dans les écoles de l'arrondissement.

Pour exemple, une activité d'éveil environnemental a été réalisée auprès d'enfants de 4 à 5 ans à l'Atelier Les Croquignoles du Centre communautaire de Loisirs de la Côte-des-Neiges. Un jeu de collage sur le thème du bac et de la poubelle a été proposé aux enfants. Ceux-ci devaient repérer les matières recyclables parmi les différentes images proposées et les coller à côté du bac de recyclage. Les autres images (pommes, bananes, etc.) devaient être collées à côté de la poubelle.

Cette activité a permis aux dix-sept jeunes enfants de l'Atelier Les Croquignoles d'avoir un premier contact avec le recyclage et l'Éco-quartier.

SOCENV
Société Environnementale de Côte-des-Neiges
éco-quartier
Côte-des-Neiges/Victoria
vous invite à participer à ses
ACTIVITÉS ESTIVALES
Fête du réemploi
(Vente de garage collective)
Samedi, le 8 Juin
Concours de la Campagne d'embellissement
Période d'inscription : du 27 mai au 21 juin
Corvée de nettoyage de la rue Mountain Sights
Samedi, le 15 Juin
Plantation de fleurs sur le terre-plein de la rue Linton
Jeudi, le 20 juin
Corvée de nettoyage de la rue Plamondon
Samedi, le 6 juillet – 9h à 12h
Corvée de nettoyage de la rue Barclay
Samedi, le 13 juillet – 9h à 12h
Pour vous inscrire ou pour toutes informations
relatives à ces activités, contactez :
Éco-quartier Côte-des-Neiges / Victoria
5347, Côte-des-Neiges, 3ième étage
Tél : (514) 739-7948

éco-quartier
éco-quartier NDG-Decarie
PORTES
OUVERTES
5-7

Arrondissement MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE

(Population : 128 440 habitants)

Éco-quartiers	Organismes promoteurs
Hochelaga	Jeunes sportifs Hochelaga inc.
Maisonneuve	Centre culturel et sportif de l'Est
Louis-Riel	Comité de Surveillance Louis-Riel
Longue-Pointe	Mercier-ouest Quartier en santé
Tétreaultville	Club Optimiste Tétreaultville inc.

Situation en 2002 : L'arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a vu son nombre de districts passer de 7 à 5 en ne perdant qu'un organisme promoteur. L'organisme *Association du Centre Pierre-Chabonneau* a quitté le programme tandis qu'un des organismes toujours actif oeuvrait à l'intérieur de deux districts au cours des années antérieures. Les districts électoraux *Pierre-de-Coubertin* et *Honoré-Beaugrand* ne font plus partie des districts montréalais.

Les activités Éco-quartiers, ce sont :

- 692 événements réalisés sur le territoire de l'arrondissement;
- 138 événements par district durant l'année;
- 287 bénévoles impliqués dans la préparation ou la réalisation des événements, 0,4 présence bénévole par événement;
- 2 700 heures de bénévolat, 3,9 heures par événement;
- 18 051 participants pour l'année, 26,1 participants par événement;
- 245 partenaires pour l'année, 0,4 partenaire à chaque réalisation.

Les emplois Éco-quartiers, ce sont :

- 28 emplois créés, 7 permanents et 21 non permanents;
- 14 emplois occupés par des femmes, 14 par des hommes;
- 18 emplois occupés par les 30 ans et moins, 10 par les 30 ans et plus;
- 1 emplois occupés par les communautés ethnoculturelles;
- 12 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire;
- 12 des 21 emplois non permanents ayant une durée de plus de 6 mois;
- 28 personnes ont oeuvré au sein des Éco-quartiers, aucun emploi non rémunéré.

La formation, c'est :

- 11 sessions de formation suivies par 10 employés et bénévoles;

- 40 sessions de formation organisées pour la population, suivies par 1 001 citoyens.

Les conseils d'administration, ce sont :

- 39 citoyens siégeant sur les CA;
- 24 sièges occupés par des hommes;
- 38 sièges occupés par les 30 ans et plus;
- 5 citoyens issus des communautés ethnoculturelles.

L'apport économique Éco-quartier, c'est :

- 54 379 $ en investissement du milieu (22,4 % du soutien financier accordé par la Ville, l'exigence est de 25 %);
- 158 470 $ en financement de sources publiques;
- 14 demandes de financement acceptées sur 18 tentatives;
- Aucun financement de sources privées;
- Valeur économique totale du programme de 455 849 $ pour l'arrondissement.

Réalisation à souligner : *Fabrication de papier artisanal*

Tenue dans une halte-garderie, cette activité met en évidence différents aspects de la sensibilisation à l'environnement et représente une bonne façon de sensibiliser les enfants d'âge préscolaire tout comme les parents. Il y est question de la protection des arbres ainsi que du réemploi et du recyclage.

L'activité s'est déroulée en deux séances. En premier lieu, les enfants ont fabriqué le papier à partir de pulpe préparée avec du vieux papier. La semaine suivante, après le récit d'un conte mettant en vedette un bûcheron, un oiseau et un sapin, ils étaient invités à dessiner un arbre sur leur feuille fabriquée la semaine précédente. L'activité leur a permis de mettre en relation les différentes étapes de la fabrication du papier et de comprendre son origine. Cette dernière étape a permis de conscientiser les enfants à l'importance du recyclage.

Réalisée pour une deuxième année consécutive dans cette halte-garderie, ses responsables sont très satisfaits et espèrent encore qu'elle se réalisera, sûrement comme les 20 tout-petits qui ont été sensibilisés.

éco quartier
Maisonneuve
CCSE Maisonneuve
4375, rue Ontario Est
Montréal (Québec)
H1V 1K5
Tél.: (514) 254-5119
RÉUTILISER ET RECYCLER!
Meubles... Électroménagers...
L'Atelier du meuble de la Société Saint-Vincent de Paul
Restants de peinture
Quincaillerie Maisonneuve
Piles
Éco-Quartier Maisonneuve
Vêtements
Fripe-Prix Renaissance
éco quartier
LONGUE - POINTE
Rallye Écolo
Questions pour l'équipe des
Papillons
ÉCO-QUARTIER
ÉCO-QUARTIER

Arrondissement PLATEAU-MONT-ROYAL

(Population : 101 364 habitants)

Éco-quartiers	Organismes promoteurs
Plateau-Mont-Royal	Vélo Québec
Laurier	Comité du logement Plateau Mont-Royal inc.
Mile End	YMCA de Montréal - Centre du Parc
Jeanne-Mance	Comité Saint-Urbain

Situation en 2002 : L'arrondissement Plateau-Mont-Royal a vu son nombre de districts passer de 5 à 4, sans qu'un organisme promoteur ne se retire, un des organismes présentement actif oeuvrait par les années antérieures à l'intérieur de deux districts. Le district électoral *de Lorimier* ne fait plus partie des districts montréalais.

Les activités Éco-quartiers, ce sont :

- 201 événements réalisés sur le territoire de l'arrondissement;
- 50 événements par district durant l'année;
- 388 bénévoles impliqués dans la préparation ou la réalisation des événements, 1,9 présence bénévole par événement;
- 2 779 heures de bénévolat, 13,8 heures par événement;
- 40 222 participants pour l'année, 200,1 participants par événement;
- 215 partenaires pour l'année, 1,1 partenaire à chaque réalisation.

Les emplois Éco-quartiers, ce sont :

- 21 emplois créés, 5 permanents et 16 non permanents;
- 12 emplois occupés par des femmes, 9 par des hommes;
- 11 emplois occupés par les 30 ans et moins, 10 par les 30 ans et plus;
- 5 emplois occupés par les communautés ethnoculturelles;
- 16 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire;
- 14 des 16 emplois non permanents ont une durée de plus de 6 mois;
- 23 personnes ont oeuvré au sein des Éco-quartiers, emplois non rémunérés inclus.

La formation, c'est :

- 30 sessions de formation suivies par 32 employés et bénévoles;
- 17 sessions de formation organisées pour la population, suivies par 274 citoyens.

Les conseils d'administration, ce sont :

- 33 citoyens siégeant sur les CA;
- 18 sièges occupés par des hommes;
- 33 sièges occupés par les 30 ans et plus;
- 9 citoyens issus des communautés ethnoculturelles.

L'apport économique Éco-quartier, c'est :

- 53 920 $ en investissement du milieu (27 % du soutien financier accordé par la Ville, l'exigence est de 25 %);
- 163 095 $ en financement de sources publiques;
- 16 demandes de financement acceptées sur 23 tentatives;
- 6 390 $ en financement de sources privées;
- Valeur économique totale du programme de 423 405 $ pour l'arrondissement.

Réalisation à souligner : *Opération belle ruelle*

Comme à chaque année, les mercredis soirs ont été consacrés à la propreté des ruelles. À partir de la période de déménagement, où les ruelles héritent des gros morceaux, un repérage avait lieu le lundi pour dénicher la ruelle à nettoyer avec distribution d'un accroche porte annonçant la corvée et invitant les citoyens. Le jour de l'activité, un porte-à-porte était fait à tous les rez-de-chaussée de l'îlot afin d'inciter les citoyens limitrophes à participer à cette activité communautaire.

De 17h à 19h, c'est en moyenne 15 personnes qui ont participé à ces corvées de ruelles pour passer un coup de balai et pour identifier et arracher l'herbe à poux. L'Éco-quartier en profitait pour sensibiliser les citoyens au respect des horaires de collecte ainsi que les propriétaires de chiens à la propreté à l'aide d'affiches évocatrices en plus de répondre aux nombreuses questions relatives à la propreté et à l'environnement à Montréal.

Les résidants de ce secteur apprécient grandement cette activité puisqu'ils sentent l'implication et la préoccupation de leur Éco-quartier face à leur environnement en plus de faire connaissance avec leur voisinage.

Félicitation!!!
Votre bac vert est impeccable!!!
Les matières sont bien séparées.
Les matières sont propres.
Les papiers sont bien ficelés et ne risquent pas de voler au vent.
éco quartier
Mile-End
Pour toute information : 271-3437, poste 210.
Produit dans le cadre du programme Éco-Quartier de la Ville de Montréal.
L'Éco-civisme
pour un quartier
plus beau
plus propre
plus vert
bienvenue!
welcome!
bem vindo!
éco quartier
JEANNE MANCE

éco quartier Plateau Mont-Royal
ATTENTION !
DANGER PUBLIC
éco quartier
Laurier
Produit dans le cadre du programme Éco-quartier de la ville de Montréal

Arrondissement
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES–MONTRÉAL-EST

(Population : 106 004 habitants)

Éco-quartiers	Organismes promoteurs
Marc-Aurèle-Fortin	Club Optimiste Colombo inc.
Rivière-des-Prairies	Club Optimiste Colombo inc.
Pointe-aux-Trembles	Éco de la Pointe
La Rousselière	Éco-Vert de la Rousselière
Bout-de-l'Île	Éco de la Pointe

Situation en 2002 : L'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est a décidé de préserver les organismes promoteurs en place, reportant ainsi les changements en 2003. L'arrondissement voit son nombre de districts passer de 5 à 4, le district électoral *La Rousselière* ne faisant plus partie des districts montréalais.

Les activités Éco-quartiers, ce sont :

- 324 événements réalisés sur le territoire de l'arrondissement;
- 64,8 événements par district durant l'année;
- 273 bénévoles impliqués dans la préparation ou la réalisation des événements, 0,8 présence bénévole par événement;
- 1 536 heures de bénévolat, 4,7 heures par événement;
- 23 269 participants pour l'année, 71,8 participants par événement;
- 223 partenaires pour l'année, 0,7 partenaire à chaque réalisation.

Les emplois Éco-quartiers, ce sont :

- 31 emplois créés, 7 permanents et 24 non permanents;
- 15 emplois occupés par des femmes, 16 par des hommes;
- 15 emplois occupés par les 30 ans et moins, 16 par les 30 ans et plus;
- 4 emplois occupés par les communautés ethnoculturelles;
- 15 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire;
- 11 des 24 emplois non permanents ayant une durée de plus de 6 mois;
- 37 personnes ont oeuvré au sein des Éco-quartiers, emplois non rémunérés inclus.

La formation, c'est :

- 16 sessions de formation suivies par 7 employés et bénévoles;
- 10 sessions de formation organisées pour la population, suivies par 200 citoyens.

Les conseils d'administration, ce sont :

- 18 citoyens siégeant sur les CA;
- 15 sièges occupés par des hommes;
- 18 sièges occupés par les 30 ans et plus;
- Aucun citoyen issu des communautés ethnoculturelles.

L'apport économique Éco-quartier, c'est :

- 35 112 $ en investissement du milieu (20,2 % du soutien financier accordé par la Ville, l'exigence est de 25 %);
- 151 893 $ en financement de sources publiques;
- 15 demandes de financement acceptées sur 16 tentatives;
- 6 400 $ en financement de sources privées;
- Valeur économique totale du programme de 367 405 $ pour l'arrondissement.

Réalisation à souligner : *Sensibilisation envers des espèces en péril*

L'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est a la chance d'avoir un parc nature et plusieurs kilomètres de berges à l'intérieur de ses limites. Avec l'aide du gouvernement du Canada, des actions de sensibilisation ont été entreprises envers des espèces ayant reçu une désignation de la part du Comité sur le Situation des Espèces en péril du Canada que l'on retrouve à l'intérieur de l'arrondissement. Le choix s'est arrêté sur neuf espèces, dont trois floristiques, parmi lesquelles on retrouve l'arisème dragon (une plante) ainsi que la couleuvre brune dont la région montréalaise représente la limite extrême nord de sa répartition.

Des brochures ont été produites sur les neuf espèces en question. Le grand public a été sensibilisé lors de la deuxième édition du 24 heures de la nature au Parc nature de la Pointe-aux-Prairies. Le volet éducation a eu lieu à l'automne dans les écoles pour rejoindre les élèves du primaire. De plus, un travail de sensibilisation a été réalisé et visait les propriétaires riverains sur le rôle écologique des berges.

Aussi, deux hibernacles ont été aménagés permettant le suivi herpétologique (reptile) ainsi que des terrains pour la carmantine d'Amérique et l'arisème dragon.

L'arisème dragon (*Ariseama dracontium*) est une plante herbacée vivace qui doit son nom à la forme curieuse de son inflorescence. Au Canada, cette plante croît uniquement dans le sud de l'Ontario et du Québec, où elle atteint la limite nord de son aire de répartition. Le Comité sur les espèces en péril du Canada la considère en situation préoccupante au pays. Au Québec, elle a été désignée menacée en 1995 et bénéficie de la protection de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

Sur le territoire québécois, l'arisème dragon pousse principalement dans les faciès de la plaine inondable des îles du Saint-Laurent, depuis Montréal jusqu'au lac Saint-Pierre. L'espèce a ceci de particulier qu'elle peut se reproduire surtout par mode végétatif (par des bourgeons qui se détachent des racines des gros individus) que sexuellement (par graines). De plus, un même individu peut changer de sexe au cours de son développement. Ces transformations sont causées par des facteurs environnementaux, comme des crues printanières exceptionnelles ou bien la sécheresse excessive pendant l'été.

L'arisème dragon *(Ariseama dracontium)*

Par le passé, l'urbanisation intense, surtout dans la région montréalaise, a accéléré la disparition de plusieurs populations. De nos jours, les principales menaces à la survie de l'espèce sont les vagues provoquées par le passage des gros bateaux et responsables de l'érosion des rives, ainsi que la baisse généralisée du niveau de l'eau due au réchauffement global du climat.

En 1995, des biologistes ont élaboré un plan de conservation pour cette espèce. Il s'agit du premier plan réalisé pour une espèce forestière au Québec.

Éco-quartier

Le virage écologique

1

L'environnement au quotidien grâce aux services offerts par l'Éco-quartier Rivière-des-Prairies / Marc-Aurèle Fortin.

Le recyclage : bac vert disponible gratuitement à votre Éco-quartier.

Le compostage : des composteurs sont vendus à l'Éco-quartier à prix préférentiel et des conseils et formations sur le compostage offerts.

L'entretien écologique de votre pelouse: Des conseils et formations sur les méthodes d'entretien écologique sont offerts par l'Éco-quartier.

Et bien d'autres sujets...

L'ÉCHO de la Pointe
Chers lecteurs,
éco quartier
Cette activité est réalisée dans le cadre du programme Éco-quartier de la Ville de Montréal.

Arrondissement ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

(Population : 131 318 habitants)

Éco-quartiers	Organismes promoteurs
Saint-Édouard	Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée
Père-Marquette	Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée
Louis-Hébert	Société récréotouristique et env. de Montréal - SOREM
Étienne-Desmarteau	Comité écologique du grand Montréal
Marie-Victorin	Comité écologique du grand Montréal
Bourbonnière	Société de développement env. de Rosemont (SODER)
Rosemont	Société de développement env. de Rosemont (SODER)

Situation en 2002 : L'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie a décidé de préserver les organismes promoteurs en place, reportant ainsi les changements en 2003. L'arrondissement voit son nombre de districts passer de 7 à 5, les districts électoraux *Bourbonnière* et *Père-Marquette* ne faisant plus partie des districts montréalais.

Les activités Éco-quartiers[4], ce sont :

- 121 événements réalisés sur le territoire de l'arrondissement;
- 40 événements par district durant l'année;
- 322 bénévoles impliqués dans la préparation ou la réalisation des événements, 2,7 présences bénévoles par événement;
- 9 518 heures de bénévolat, 78,7 heures par événement;
- 23 897 participants pour l'année, 197,5 participants par événement;
- 63 partenaires pour l'année, 0,5 partenaire à chaque réalisation.

Les emplois Éco-quartiers, ce sont :

- 19 emplois créés, 11 permanents et 8 non permanents;
- 8 emplois occupés par des femmes, 11 par des hommes;
- 12 emplois occupés par les 30 ans et moins, 7 par les 30 ans et plus;
- 4 emplois occupés par les communautés ethnoculturelles;
- 10 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire;
- 2 des 8 emplois non permanents ayant une durée de plus de 6 mois;
- 33 personnes ont oeuvré au sein des Éco-quartiers, emplois non rémunérés inclus.

4 Note au lecteur : Les données relativement aux activités réalisées dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie sont incomplètes. Certains organismes n'ayant pas complété leurs données à l'intérieur de la base de données (Geq) prévue à cette fin, la compilation et le traitement de leurs données n'ont pu être faits dans le Bilan. Les données présentées (3 districts sur 7) sont donc partielles et ont été compilées au meilleur de la connaissance de la Division.

La formation, c'est :

- 14 sessions de formation suivies par 99 employés et bénévoles;
- 47 sessions de formation organisées pour la population, suivies par 1 410 citoyens.

Les conseils d'administration, ce sont :

- 21 citoyens siégeant sur les CA;
- 13 sièges occupés par des hommes;
- 19 sièges occupés par les 30 ans et plus;
- 6 citoyens issus des communautés ethnoculturelles.

L'apport économique Éco-quartier, c'est :

- 95 180 $ en valeur de bénévolat[5];
- 31 813 $ en financement de sources publiques;
- 55 demandes de financement acceptées sur 91 tentatives;
- 12 180 $ en financement de sources privées;
- Valeur économique partielle du programme de 433 173 $ pour l'arrondissement.

Réalisation à souligner : *Resserrez les liens*

Dans le cadre du projet MRCI (page 25), l'Éco-quartier œuvre pour rejoindre les nouveaux résidants du district, issus de communautés ethnoculturelles.

L'Éco-quartier a organisé des animations, auprès de jeunes immigrants, sur le recyclage et l'eau ainsi que des visites du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) et de la station d'épuration des eaux usées de la Ville de Montréal. Les animations sur le recyclage ont débuté par la projection de la vidéocassette "Oui au recyclage !" qui a été suivie d'un jeu. Les intervenants de l'Éco-quartier ont parlé des attitudes à adopter en tant qu'éco-citoyen. Les visites du CESM et de la station d'épuration des eaux usées ont suscité beaucoup d'intérêt et de discussions de la part des participants. Ces personnes ont pris conscience du gaspillage de l'eau et des ressources. Le partenariat avec les organismes communautaires a été utile dans le recrutement de participants.
Ces animations et visites ont permis de rejoindre quatre-vingt-trois jeunes immigrants qui ont été informés de ce que deviennent les matières recyclables, les déchets et l'eau qui sortent de leur maison.

5 Données de 3 districts sur 7, aucune autre donnée sur l'investissement du milieu.

Herbe à poux
Je suis recherchée car je suis un fléau pour les personnes allergiques.
Arrachons-la avant d'en arracher
On peut, à tout moment et sans danger, toucher l'herbe à poux pour l'arracher. Elle ne cause pas de démangeaisons comme l'herbe à puce
éco quartier
Étienne-Desmarteau
Marie-Victorin
4411 BEAUBIEN EST,
MONTRÉAL, QUÉBEC
H1T 1T2
Rosemont
éco quartier
Bourbonnière

La promenade dans le Maison de l'arbre
Le pompetier de Sibérie
Saviez-vous que...
Comment le reconnaître ?
LA MAISON DE L'ARBRE
éco quartier

LE RECYCLAGE
crée au Québec
3000 emplois et
2 000 millions en retombée économique !!
R.D.D.
veut dire:
- Résidus
- Domestiques
- Dangereux

Arrondissement SUD-OUEST

(Population : 66 474 habitants)

Éco-quartiers	Organismes promoteurs
Émard	Pro-Vert Sud-Ouest
Louis-Cyr	Pro-Vert Sud-Ouest
Pointe-Saint-Charles	YMCA de Montréal - Pointe-Saint-Charles

Situation en 2002 : L'arrondissement Sud-Ouest a vu son nombre de districts passer de 4 à 3, sans qu'un organisme promoteur ne se retire, un des organismes présentement actif oeuvrait par les années antérieures à l'intérieur de trois districts. Les districts électoraux *Saint-Henri* et *Saint-Paul* ont fait place au district *Louis-Cyr*.

Les activités Éco-quartiers, ce sont :

- 199 événements réalisés sur le territoire de l'arrondissement;
- 66 événements par district durant l'année;
- 191 bénévoles impliqués dans la préparation ou la réalisation des événements, 1 présence bénévole par événement;
- 2 535 heures de bénévolat, 12,7 heures par événement;
- 18 215 participants pour l'année, 91,5 participants par événement;
- 346 partenaires pour l'année, 1,7 partenaire à chaque réalisation.

Les emplois Éco-quartiers, ce sont :

- 19 emplois créés, 5 permanents et 14 non permanents;
- 12 emplois occupés par des femmes, 7 par des hommes;
- 9 emplois occupés par les 30 ans et moins, 10 par les 30 ans et plus;
- 11 emplois occupés par les communautés ethnoculturelles;
- 8 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire;
- 3 des 14 emplois non permanents ayant une durée de plus de 6 mois;
- 21 personnes ont oeuvré au sein des Éco-quartiers, emplois non rémunérés inclus.

La formation, c'est :

- 15 sessions de formation suivies par 8 employés et bénévoles;
- 19 sessions de formation organisées pour la population, suivies par 1 186 citoyens.

Les conseils d'administration, ce sont :

- 29 citoyens siégeant sur les CA;
- 14 sièges occupés par des hommes;
- 25 sièges occupés par les 30 ans et plus;
- 3 citoyens issus des communautés ethnoculturelles.

L'apport économique Éco-quartier, c'est :

- 69 445 $ en investissement du milieu (48,5 % du soutien financier accordé par la Ville, l'exigence est de 25 %);
- 224 024 $ en financement de sources publiques;
- 10 demandes de financement acceptées sur 12 tentatives;
- 4 000 $ en financement de sources privées;
- Valeur économique totale du programme de 440 719 $ pour l'arrondissement.

Réalisation à souligner : *Nettoyage de graffiti*

Une nouvelle approche est apparue dans l'arrondissement Sud-Ouest au sujet du nettoyage des graffiti sur le domaine privé. Dans un partenariat «arrondissement / Éco-quartier / entreprise privée», l'arrondissement Sud-Ouest offrait un service gratuit de nettoyage de graffiti aux résidants.

En premier lieu, un poste d'agent d'information a été créé afin de répondre aux demandes des citoyens. Ainsi, lorsqu'un propriétaire victime d'un graffiti téléphone au local de l'Éco-quartier, il est pris en charge par l'agent qui ouvre le dossier et se rend sur les lieux pour la prise de photos. Après les vérifications d'usage, la requête est acheminée vers l'arrondissement qui la transmet à la compagnie privée spécialisée en nettoyage de graffiti. Finalement, l'agent d'information fait un suivi par téléphone afin de s'assurer de la satisfaction des propriétaires et, une fois comptabilisé, pour faire rapport aux conseillers de l'arrondissement.

Plusieurs partenaires ont collaboré à la mise en place de ce plan d'intervention et à sa réalisation, dont les Polices de quartier 15 et 18, Tandem Montréal et la SIDAC Monk. D'autres activités ont été réalisées concernant la lutte aux graffiti comme la plantation de vignes au pied des murs ciblés par les graffiteurs.

LA PROPRETÉ
Infor
éco quartier
Saint-Henri

Arrondissement VILLE-MARIE

(Population : 74 832 habitants)

Éco-quartiers	Organismes promoteurs
Peter-McGill	Union des étudiants et étudiantes de Concordia inc.
Saint-Jacques	Association sportive et communautaire Centre-Sud
Sainte-Marie	Éco-quartier Sainte-Marie

Situation en 2002 : L'arrondissement Ville-Marie n'a pas vu son nombre de districts changer, ni ses organismes promoteurs. Il est à noter, tel que relevé à l'intérieur du Bilan 2001, que la partie Centre-Sud (district Sainte-Marie) est passée de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal à l'arrondissement Ville-Marie selon le nouveau découpage municipal entré en vigueur le 1er janvier 2002.

Les activités Éco-quartiers, ce sont :

- 238 événements réalisés sur le territoire de l'arrondissement;
- 79 événements par district durant l'année;
- 275 bénévoles impliqués dans la préparation ou la réalisation des événements, 1,2 présence bénévole par événement;
- 5 928 heures de bénévolat, 24,9 heures par événement;
- 20 148 participants pour l'année, 84,7 participants par événement;
- 187 partenaires pour l'année, 0,8 partenaire à chaque réalisation.

Les emplois Éco-quartiers, ce sont :

- 30 emplois créés, 7 permanents et 23 non permanents;
- 16 emplois occupés par des femmes, 14 par des hommes;
- 13 emplois occupés par les 30 ans et moins, 17 par les 30 ans et plus;
- 6 emplois occupés par les communautés ethnoculturelles;
- 17 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire;
- 18 des 23 emplois non permanents ayant une durée de plus de 6 mois;
- 100 personnes ont oeuvré au sein des Éco-quartiers, emplois non rémunérés inclus.

La formation, c'est :

- 5 sessions de formation suivies par 12 employés et bénévoles;
- 23 sessions de formation organisées pour la population, suivies par 496 citoyens.

Les conseils d'administration, ce sont :

- 38 citoyens siégeant sur les CA;
- 23 sièges occupés par des hommes;
- 11 sièges occupés par les 30 ans et moins;
- 11 citoyens issus des communautés ethnoculturelles.

L'apport économique Éco-quartier, c'est :

- 90 820 $ en investissement du milieu (60,5 % du soutien financier accordé par la Ville, l'exigence est de 25 %);
- 116 320 $ en financement de sources publiques;
- 5 demandes de financement acceptées sur 9 tentatives;
- 9 325 $ en financement de sources privées;
- Valeur économique totale du programme de 366 465 $ pour l'arrondissement.

Réalisations à souligner : *Boisé naturel de la rue Saint-André*
Sauvegarde du patrimoine naturel en milieu urbain

Le manque d'espaces verts est flagrant dans l'arrondissement Ville-Marie. L'Éco-quartier travaille à revitaliser des espaces vacants, asphaltés ou en friche, en jardins grâce au partenariat avec des organismes du milieu, des résidants, des commerces et des institutions du Centre-Sud. Ces actions permettent aux différents acteurs du milieu de se mobiliser afin d'améliorer le cadre de vie des résidants du Centre-Sud.

Pour exemple, le Boisé naturel de la rue Saint-André, un projet de revitalisation d'un terrain en friche, est né de la collaboration entre l'Éco-quartier et le Sentier Urbain et s'articule en trois phases. La première phase a été réalisée en 2001 par le nettoyage et l'aménagement du terrain avec la participation de deux groupes de jeunes. Cette année, du compost a été déposé et des plantations d'arbustes et de vignes ont été effectuées. Un cabanon a été construit. L'Éco-quartier a effectué des plantations de vivaces avec des enfants et a organisé des visites du Boisé pour les enfants du Centre de la petite enfance La Sourithèque. Quarante-huit enfants ont participé à ces activités. Ce projet devrait avoir une suite en 2003 par la création d'un centre d'interprétation pour expliquer aux enfants les liens qui lient les Premières Nations à la nature.
D'autres projets de renaturalisation sont actuellement bien avancés dans plusieurs lieux du Centre-Sud, tels que la renaturalisation de la rue Amherst et l'aménagement du jardin de la rue Martineau.

RÉCUPÉRATION
523-9220
éco quartier
Sainte-Marie ... Mon propre quartier !
Recycler
un jeu d'enfant
RECYCLEZ

Il y a six erreurs ENVIRONNEMENTALES qui entrainent un gaspillage de PAPIER. Encerclez-les.

Arrondissement VILLERAY–ST-MICHEL–PARC-EXTENSION

(Population : 145 485 habitants)

Éco-quartiers	Organismes promoteurs
Saint-Michel	PARI Saint-Michel
Jean-Rivard	PARI Saint-Michel
Villeray	Le Patro Le Prévost
Jarry	Comité de citoyens Octave-Crémazie
Parc-Extension	Parc Extension - Quartier en santé

Situation en 2002 : L'arrondissement Villeray–St-Michel–Parc-Extension a vu son nombre de districts passer de 7 à 5, les districts électoraux *Octave-Crémazie* et *François-Perreault* ne faisant plus partie des districts montréalais. L'organisme promoteur *Comité des citoyens de Jarry* n'a pas été de retour en 2002 alors qu'un des organismes présentement actif oeuvrait par les années antérieures à l'intérieur de trois districts.

Les activités Éco-quartiers, ce sont :

- 526 événements réalisés sur le territoire de l'arrondissement;
- 105 événements par district durant l'année;
- 376 bénévoles impliqués dans la préparation ou la réalisation des événements, 0,7 présence bénévole par événement;
- 2 415 heures de bénévolat, 4,6 heures par événement;
- 37 930 participants pour l'année, 72,1 participants par événement;
- 187 partenaires pour l'année, 0,4 partenaire à chaque réalisation.

Les emplois Éco-quartiers, ce sont :

- 32 emplois créés, 13 permanents et 19 non permanents;
- 15 emplois occupés par des femmes, 17 par des hommes;
- 16 emplois occupés par les 30 ans et moins, 16 par les 30 ans et plus;
- 10 emplois occupés par les communautés ethnoculturelles;
- 15 emplois occupés par des personnes ayant une formation universitaire;
- 11 des 19 emplois non permanents ayant une durée de plus de 6 mois;
- 34 personnes ont oeuvré au sein des Éco-quartiers, emplois non rémunérés inclus.

La formation, c'est :

- 15 sessions de formation suivies par 11 employés et bénévoles;
- 45 sessions de formation organisées pour la population, suivies par 1 165 citoyens.

Les conseils d'administration, ce sont :

- 56 citoyens siégeant sur les CA;
- 29 sièges occupés par des hommes;
- 53 sièges occupés par les 30 ans et plus;
- 15 citoyens issus des communautés ethnoculturelles.

L'apport économique Éco-quartier, c'est :

- 76 115 $ en investissement du milieu (25,3 % du soutien financier accordé par la Ville, l'exigence est de 25 %);
- 79 795 $ en financement de sources publiques;
- 9 demandes de financement acceptées sur 11 tentatives;
- Aucun financement de sources privées;
- Valeur économique totale du programme de 456 910 $ pour l'arrondissement.

Réalisation à souligner : *Les Éco-curieux*

Plusieurs activités ont été organisées afin de sensibiliser des jeunes du quartier à des sujets liés à la nature et à l'environnement. L'Éco-quartier a préparé les activités et un organisme partenaire, Coalition Jeunesse, s'est occupé du recrutement des jeunes issus en majorité de milieu défavorisé. Chaque activité a abordé un thème différent :

- Le recyclage, la propreté et les animaux à l'aide du jeu "Enviro-quiz".
- Un atelier sur les différents comportements adoptés par les chiens en présence d'un intervenant de l'association "Zoothérapie Québec". Certains jeunes ont vu un chien pour la première fois "en chair et en os".
- Une réflexion sur le film d'animation "L'homme qui plantait des arbres".
- Un atelier de fabrication de papier à partir de papier récupéré. Cette activité a été suivie la semaine suivante par un atelier d'écriture sur la non violence en utilisant le papier fabriqué.
- Un atelier de lombricompostage.

Ces six activités ont permis de rejoindre cinquante-huit jeunes qui ont pu être sensibilisés sur des thèmes différents et qui pourront faire partager leurs connaissances à leurs proches.

éco quartier
Villeray
Après de nombreuses années de « Matinée florale » dans les « carrés » d'arbres sur la rue de Bordeaux, nous vous suggérons cette année de poursuivre la tradition en réalisant des plantations libres sans notre participation.
Dès le samedi 25 mai et selon votre bon plaisir d'embellir votre belle rue de Bordeaux.
Info nature en ville :
• Distribution de fleurs et de compost aux montréalais, samedi le 25 mai de 9h à 11h, au 8000 de Normanville.
• Si vous désirez participer au concours Fleuri Montréal, inscrivez-vous à l'Éco-quartier, du 27mai au 21 juin 2002.
• La ferme De Bullion (légumes biologiques) : à partir de mai , point de chute à l'Éco-quartier. (450) 562-0104
• Nous offrons un service d'analyse de votre sol : % d'azote (N),le % de phosphore (P), le % de Potassium (K) et le pH de votre sol. Contactez-nous pour les procédures avant le 31 mai 2002.
N'hésitez pas à nous contacter. Richard au 729-7075 ou Carolle d'Éco-quartier Villeray au 273-9161
Éco-quartier est un programme de la Ville de Montréal dans l'Arrondissement Villeray – St-Michel – Parc Extension.
Avis Important
Ordures - Déposez-les . . .
mardi et vendredi
de 15 H à 19 H
(en bordure de rue)
Recyclage - Déposez-les . . .
vendredi seulement
avant 8 H
(en bordure de rue)
Pigeons -
IL EST INTERDIT DE NOURIR LES PIGEONS SOUS PEINE D'AMENDE.
Objets encombrants -
Déposez-les . . .
mardi seulement
avant 7 H
(en bordure de rue)
éco quartier
Parc-Extension
270-4049
Ville de Montréal
Arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension

1
Où peut-on obtenir un bac vert?
À l'Éco-quartier St-Michel au 727-0914
Peut-on recycler les cartons de lait et de jus ?
Oui, il suffit de bien les rincer et de les placer avec les contenants
2
Que doit-on faire avec un pot de beurre d'arachide avant de le mettre au recyclage?
Bien le rincer
Les pots de peinture devraient être déposés à l'Éco-centre
3
4
Peut-on mettre les boîtes de pizza au recyclage ?
Non, car elles sont tachées de gras
Non, les plastiques #6 ne sont pas recyclables
La styromousse est-il recyclé à Montréal ?
5
6
Vrai
7
8
Comment bien recycler les autres matières recyclables dans le bac vert ?
Le papier et le carton d'un côté et le verre, plastique et métal de l'autre côté.
éco quartier
Éco-quartier Saint-Michel
7501, rue Françoise-Perrault
Tél : 727-0914

PORTRAIT TYPE D'UN ÉCO-QUARTIER

Population montréalaise : 1 812 723 citoyens

Population desservie par le programme Éco-quartier : 1 042 172 citoyens (57,5%)
Population moyenne desservie par un Éco-quartier en 2002 : 24 237 citoyens

Les activités Éco-quartiers, ce sont :

- 11,4 événements réalisés par jour sur le territoire de la Ville de Montréal;
- 84,5 événements par Éco-quartier durant l'année;
- 1 bénévole impliqué dans la préparation ou la réalisation des événements;
- 10,4 heures de bénévolat par bénévole par événement;
- 77,3 participants par événement;
- 7 partenaires par Éco-quartier, 0,6 partenaire à chaque réalisation.

Les emplois Éco-quartiers, ce sont :

- 2,2 emplois permanents créés par Éco-quartier;
- 5,1 emplois non permanents créés par Éco-quartier;
- 10 personnes ayant oeuvré à l'Éco-quartier en comptant les non rémunérés;
- 44 % des emplois permanents occupés par des femmes;
- 56 % des emplois non permanents occupés par des femmes;
- 76 % des emplois permanents occupés par les 30 ans et plus;
- 62,5 % des emplois non permanents occupés par les moins de 30 ans;
- 71 % des emplois permanents et 39 % des emplois non permanents occupés par des personnes ayant une formation universitaire.

Les communautés ethnoculturelles - La formation, ce sont :

- 23 % des emplois occupés par les communautés ethnoculturelles;
- 3,8 sessions de formation suivies dans chaque Éco-quartier par 6 employés et bénévoles;
- 8 sessions de formation organisées pour la population, suivies en moyenne par 289 citoyens par Éco-quartier.

L'apport économique Éco-quartier, c'est :

- 14 026 $ en investissement du milieu (30,6 % du soutien financier accordé par la Ville, l'exigence est de 25%);
- 31 289 $ en financement de sources publiques;
- 3 175 $ en financement de sources privées;
- 48 490 $ au total par Éco-quartier avec l'investissement du milieu.

Annexe 1

Rapport statistique des événements par volet pour l'année 2002

Type	Évnts	Bénévoles		Bénévolat (hp)		Participants		Partenaires	
	Total	Total	x/évnt	Total	x/évnt	Total	x/évnt	Total	x/évnt
3R									
Collecte sél. / Événements spéciaux	138	181	1.3	1 619	11.7	36 235	262.6	162	1.2
Collecte sélective 9 logements et +	174	25	0.1	948	5.4	18 850	108.3	12	0.1
Collecte sélective rue	343	131	0.4	2 140	6.2	41 196	120.1	130	0.4
Collectes saisonnières	67	33	0.5	165	2.5	3 805	56.8	34	0.5
Compostage	174	111	0.6	650	3.7	6 129	35.2	113	0.6
Éco-centre	32	25	0.8	841	26.3	3 442	107.6	9	0.3
Réduction	58	65	1.1	757	13.1	3 371	58.1	38	0.7
Réemploi	110	217	2.0	3 712	33.7	20 935	190.3	120	1.1
Résidus dangereux & vieux vêtements	74	90	1.2	798	10.8	3 083	41.7	57	0.8
Total	1 170	878	0.8	11 630	9.9	137 046	117.1	675	0.6
Embellissement									
Concours Fleurir Montréal	97	89	0.9	927	9.6	2 706	27.9	37	0.4
Concours La magie des lumières	12	13	1.1	62	5.2	8 071	672.6	2	0.2
Distribution et plantation de fleurs	228	558	2.4	2 189	9.6	18 359	80.5	212	0.9
Graffiti et affichage sauvage	87	38	0.4	672	7.7	1 962	22.6	41	0.5
Total	424	698	1.6	3 850	9.1	31 098	73.3	292	0.7
Nature en ville									
Dist. et plant. d'arbres et arbustes	35	66	1.9	394	11.3	1 264	36.1	17	0.5
Entretien et aménagement	74	146	2.0	2 338	31.6	2 039	27.6	57	0.8
Herbe à poux	66	63	1.0	1 236	18.7	1 244	18.8	22	0.3
Jour de la Terre	20	17	0.8	97	4.8	1 383	69.2	27	1.4
Promotion de l'écologie	208	165	0.8	1 204	5.8	15 065	72.4	190	0.9
Total	403	457	1.1	5 269	13.1	20 995	52.1	313	0.8
Propreté									
Corvée de propreté	132	377	2.9	2 075	15.7	4 268	32.3	89	0.7
Déchets domestiques	92	68	0.7	1 020	11.1	4 036	43.9	16	0.2
Déchets encombrants	42	24	0.6	184	4.4	2 843	67.7	1	-
Pollution canine	101	70	0.7	859	8.5	2 214	21.9	55	0.5
Total	367	539	1.5	4 138	11.3	13 361	36.4	161	0.4
Totaux	**2 364**	**2 572**	**1.1**	**24 887**	**10.5**	**202 500**	**85.7**	**1 441**	**0.6**
Totaux incluant act Administration	**3 125**	**3 018**	**1.0**	**32 354**	**10.4**	**241 457**	**77.3**	**1 902**	**0.6**

Montréal

Design graphique : **Ville de Montréal**, Moyens de communications 07-53-173-1 (12-2003)